

Rapport de Stage



Entre promotion des savoir-faire et la préservation de la biodiversité domestique
à la Plaine des Grègues :

Le patrimoine culturel comme levier de développement local

Noémie Schindler

Avril – Août 2015

Directeurs de stage : Mme Raimond Christine – M. Bernard Surugue



Remerciements :

Il y a des rencontres qui ouvrent des horizons vers lesquels tournait son regard, j'ai eu cette chance en allant à la Réunion chez Max et Dolaine Fontaine. Mille mercis pour m'avoir fait découvrir la Réunion sous tous ses aspects, de m'avoir poussé à poursuivre cette quête vers les savoirs qui s'oublient. Merci à Olivier Fontaine pour m'avoir appris à comprendre l'instant présent, et surtout pour sa patience à répondre à mes incessantes et interminables questions.

Merci à M. Bernard Surugue pour m'avoir encouragé à exercer mon regard à travers la vidéo. Et même si le résultat est modeste, il représente un premier pas vers de nouvelles découvertes.

Je remercie également Mme Christine Raimond d'avoir accepté de m'encadrer lors de ce stage malgré mon manque d'organisation et de m'avoir accompagné dans mes démarches.

Merci à Mme Brigitte Surugue et à Mme France Toma pour leur accueil et leur aide dans la réalisation de ce petit film documentaire, ainsi qu'à l'IRD qui m'a prêté une station de montage.

Enfin, merci à Domitille et Olivia Fontaine de m'avoir permis de trouver ce stage et de m'avoir prodigué des conseils tout au long de celui-ci.

Sommaire

Introduction :

- Contexte6
- Présentation de l'Association.....8
- Présentation de la commande et du terrain d'étude.....9
- Problématique.....13

Partie I- Construction d'un outil méthodologique pour le Sud Sauvage :

- 1- Observation et sélection.....14
 - A- Phase d'observation14
 - B- Préparation du travail de terrain.....16
- 2- Le travail de terrain17
 - A- Les sorties de terrain17
 - B- Eléments de compréhension du travail de terrain19
- 3- Traitements des données21
 - A- Traitement cartographique21
 - B- Traitement statistique22
 - C- Traitement audiovisuel22

Partie II- Espaces naturels et vie de village à la Plaine des Grègues, entre blocages et initiatives :

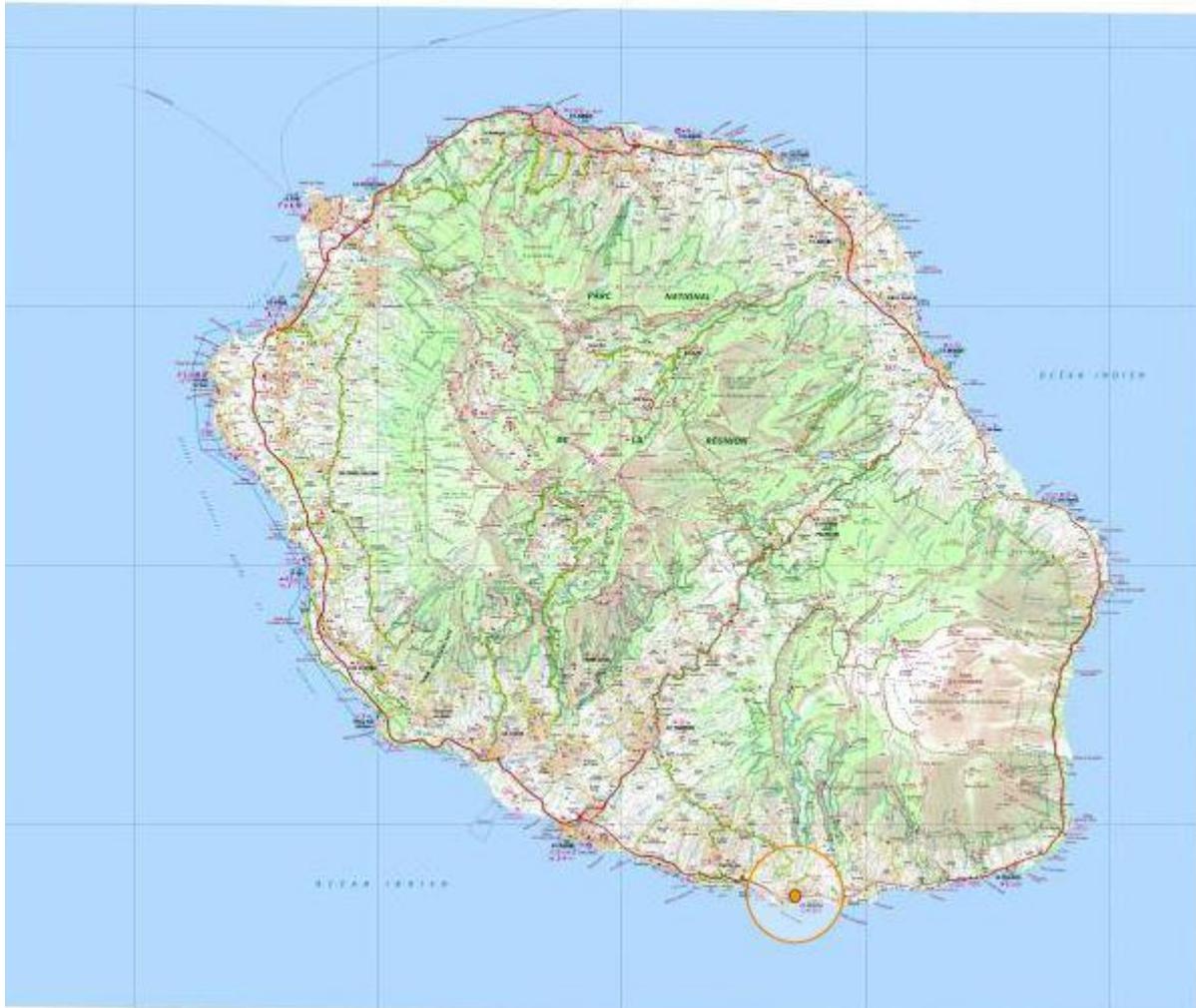
- 1- La vie socio-économique du village25
 - A- Activité principalement tournée autour du bâtiment et espace collectif25
 - B- Indépendance des associations et blocage politique28
 - C- De la commune au Sud Sauvage, la nécessité de changer d'échelle et de dynamique29
- 2- L'impact de l'évolution des espaces privatifs sur le patrimoine créole :30
 - A- Définition d'un jardin créole et du label « village créole »30
 - B- Dynamiques des espaces privatifs à la Plaine des Grègues31
 - C- Projet de formation autour du maintien de cette force paysagère35
- 3- L'espace forestier, entre légendes et préservation naturelle37
 - A- Présentation et place de l'espace forestier37

B- Petite histoire et activités touristiques	38
C- Projet de conservation de cet espace naturel sensible avec l'ONF	40
 Partie III- L'agriculture des savoir-faire et d'une biodiversité des espèces domestiques :	
1- L'occupation agricole des sols et savoir-faire anciens :	43
A- Occupation agricole des sols	43
B- Disparition progressive de l'élevage à la Plaine des Grègues	45
C- Les savoir-faire traditionnels présents	48
2- Occupation des sols à travers le prisme des différentes variétés	50
A- Répertoire des espèces étudiées	50
B- Etat des lieux de ces variétés	52
C- Projet d'un conservatoire des espèces domestiques à l'échelle du Sud Sauvage	55
3- Le curcuma, ressource et spécificité de la Plaine des Grègues	56
A- Analyse et répartition des deux variétés produites localement	57
B- Savoir-faire liés au curcuma	59
C- Projet de structuration collective des petits producteurs pour un maintien de la « variété pays »	61
 Conclusion	
• Bilan des principaux résultats	63
• Compétences acquises	64
• Réflexion autour de mon projet professionnel	65
 Bibliographie	 68
 Annexes	 69

Introduction

L'Île de la Réunion est un département français, situé dans les Mascareignes de l'Océan Indien. On la surnomme également l'Île Bourbon. Elle est restée pendant très longtemps sauvage (premier pas sur l'Île en 1646, première colonisation en 1665) contrairement à sa sœur voisine, l'Île Maurice qui a rapidement été colonisée (premiers habitants en 1511, prise de possession définitive par les colons en 1598). L'histoire de la Réunion est fondamentale pour comprendre sa mixité ethnique et sociale. En effet, les premiers colons n'ayant pas de femmes, en ont trouvées à Madagascar, et les ont amenées à la Réunion. Par la suite, il y eut une seconde mixité culturelle et sociale avec le développement de l'esclavage par les propriétaires terriens. A son abolition, ces mêmes gros exploitants ont fait venir d'Inde et de Chine une main d'œuvre pas chère, pour remplacer les esclaves qu'ils ne voulaient pas employer. L'île a pu également attirer des arabes de tous horizons pour le commerce, ainsi que de nouveaux européens (comptoirs anglais). On retrouve donc sur l'Île les différentes influences culturelles, et les différents savoir-faire, ainsi que l'importation de certaines espèces végétales et animales.

Carte de la Réunion : localisation de la commune de Saint Joseph au Sud



L'une des particularités de la Réunion est son découpage administratif. En effet, lors de la colonisation, les premiers colons ont découpé les parcelles en partant du sommet des montagnes (Piton des Neiges et Piton de la Fournaise) jusqu'à l'océan. Ces parcelles en forme de triangle ont été, par la suite, encore subdivisées entre les nouveaux arrivants et les héritiers jusqu'à l'instauration de la loi limitant la division des parcelles. On peut ainsi trouver des parcelles fines et allongées. Au moment de la constitution des 24 communes de la Réunion à partir de 1790, le découpage de celle-ci a suivi la logique de ces parcelles et des ravines. Les communes se trouvent donc généralement entre deux ravines. On peut donc caractériser celles-ci par leur diversité de territoire : elles possèdent toutes une partie littorale et une partie montagnarde, ce qui peut poser des problèmes dans la cohérence et la mise en contexte des décisions communales. En effet, les problématiques agricoles par exemple ne sont pas les

mêmes en fonction de l'altitude et du climat. Seule la commune du Port ne possède pas de partie montagnarde.

Avec ces 200 microclimats, la Réunion connaît une grande diversité de paysages (savanes, forêts tropicales, plaines, etc.), et pourtant elle pratique depuis sa colonisation, la monoculture (café, giroflier, puis canne à sucre) ainsi que l'élevage d'animaux importés (bœuf, chèvre, porc, poulet, etc.). Cette monoculture rend la Réunion particulièrement vulnérable aux aléas du marché de la canne à sucre, ainsi qu'aux intempéries (région cyclonique), responsables de la destruction des récoltes. Dans les années 70, l'effondrement du cours de la canne à sucre a eu pour conséquence l'augmentation du chômage et une misère sociale importante. Les habitants ont donc redécouvert ou développé des savoir-faire permettant l'autosuffisance alimentaire, mais également pour compléter leurs revenus avec la vente de produits artisanaux (huiles essentielles, coupe de vétiver, etc.).

L'un des éléments de compréhension du contexte est l'évolution rapide de sa société. Dans les hauts de la Réunion, se côtoient plusieurs générations dont certaines ont connu un mode de vie traditionnel (transports en charrette, sans électricité, etc.). L'impact de la « généralisation de la voiture », de l'électrification et donc de l'entrée dans les ménages des produits électroménagers et de communication, s'est fait ressentir rapidement et on assiste à l'abandon, voire l'oubli des pratiques traditionnelles. Les détenteurs de ces savoirs traditionnels, directement liés à une identité réunionnaise, s'éteignent progressivement sans avoir eu la possibilité de les transmettre.

Présentation de l'association :

Face au constat de la disparition de ces savoir-faire, des personnes sensibilisées à ces enjeux se sont regroupées et ont créé l'Association de la Promotion du Patrimoine et de l'Ecologie à la Réunion (APPER). Elle a pour objectifs de sensibiliser et d'informer un public

large sur la sauvegarde de ces savoir-faire, mais également elle propose d'accompagner les acteurs locaux et de transmettre ces savoir-faire traditionnels. A travers ces trois missions fondamentales (sensibiliser, transmettre et accompagner), l'APPER vise la sauvegarde de ce patrimoine culturel et plus largement celle de la biodiversité domestique qui lui est directement rattachée.

Présentation de la commande :

La commande initiale proposée par l'association était la réalisation d'un état des lieux du patrimoine bâti et culturel de la Plaine des Grègues. Seulement après discussions, la réalisation d'un travail autour de l'occupation du sol (agriculture, habitat, activités, etc.) s'est avéré plus pertinente pour permettre le recensement des espèces végétales cultivées mais également de définir les caractéristiques qui ont permis à la Plaine des Grègues d'être labélisé « village créole » (label donné par le département de la Réunion, la DATAR, et le ministère en charge de l'aménagement du territoire, sous la direction de la maison de la montagne de la Réunion). Il s'agissait donc d'effectuer un état des lieux sur l'agriculture locale, les espaces privés, les espaces naturels, les services et l'économie locale dans le but de proposer des projets cohérents répondant aux problématiques locales et qui permettront la promotion des savoir-faire traditionnels mais également de dynamiser le territoire.

Définition du patrimoine culturel et écologique

Pour bien comprendre les enjeux et objectifs d'une telle commande, il faut définir le terme de patrimoine. Il est intrinsèquement lié à la notion d'identité, avec l'idée de transmission de génération en génération. On a tendance à le réduire au patrimoine matériel tel que le bâti (monuments, architecture, etc.) et les outils. Mais sans les connaissances et les savoir-faire, le matériel perd cette notion d'identité, et se vide de sa valeur culturelle. Selon l'Unesco, le patrimoine immatériel se définit par « les pratiques culturelles vivantes, les

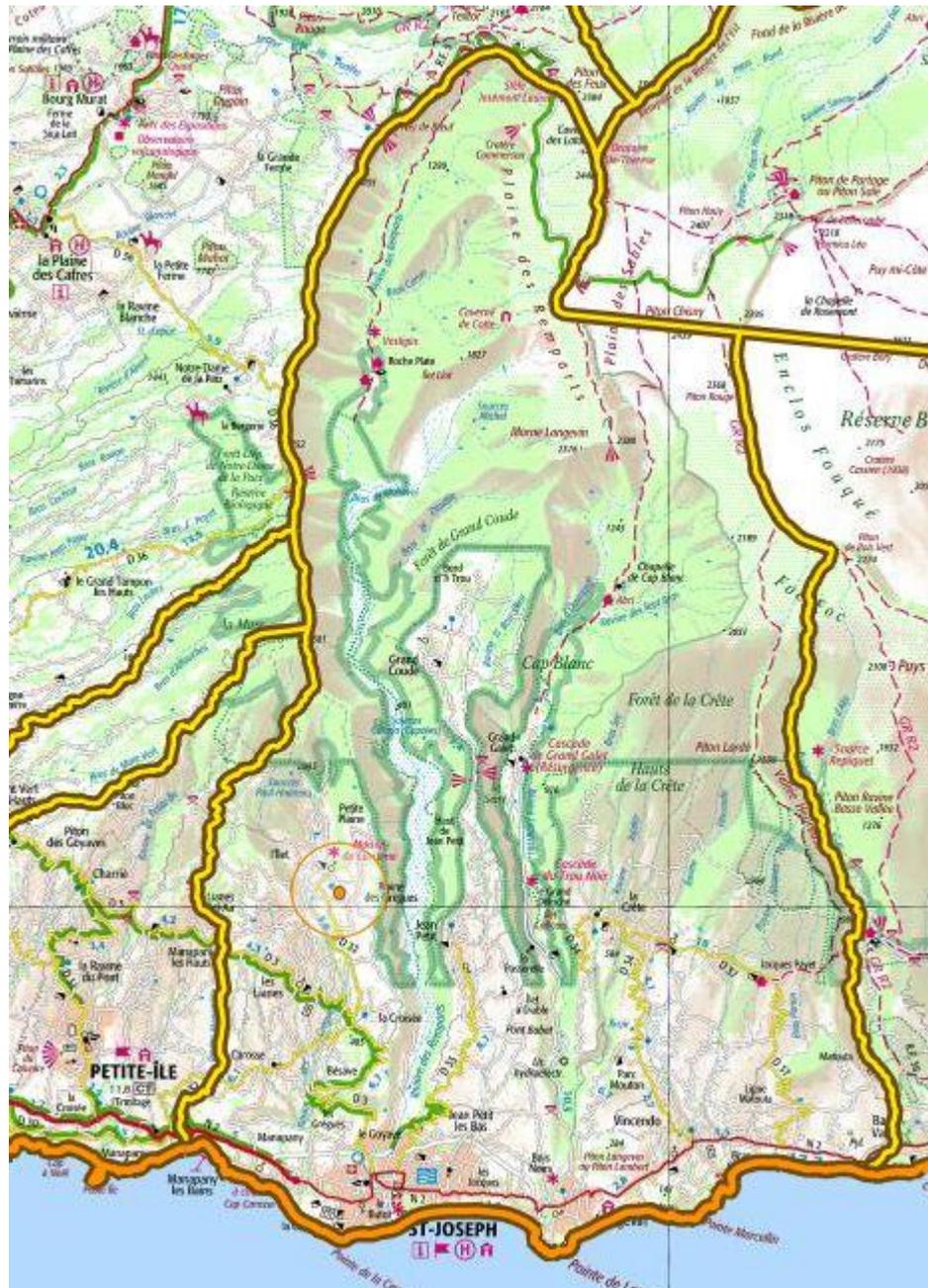
expressions et systèmes de connaissances ». Contrairement au terme « patrimoine » dans son sens juridique, le patrimoine culturel comporte une dimension collective, qui est portée par un grand nombre. Le patrimoine tel qu'il est défini par l'association, revêt différents aspects de cette définition générale. Le patrimoine de la Réunion est directement lié aux activités qui ont été développées sur l'Île depuis sa colonisation : ses cultures et plus largement son agriculture. Donc lorsque l'on parle de patrimoine, il est associé à du vivant, à des espèces vivantes et à sa biodiversité. Il paraît important de ne pas le réduire aux espèces endémiques ou forestières, ce qui est souvent le cas dans les discours de protection de l'environnement, mais bien de penser aux espèces végétales domestiques qui étaient cultivées depuis plusieurs décennies. J'ai donc centré cet état des lieux sur les espèces spécifiques de la Plaine des Grègues, et inclus dans la question du patrimoine celle de l'écologie et de l'agriculture, une agriculture traditionnelle qui participe au maintien d'une biodiversité par des cultures diversifiées et des pratiques agricoles.

Les objectifs d'un tel état des lieux sont :

- Effectuer un état des lieux détaillé d'un territoire pour la mise en place des projets de développement local
- Etablir une méthodologie à proposer aux collectivités territoriales pour la promotion du patrimoine sur le territoire du Sud Sauvage

Présentation du terrain

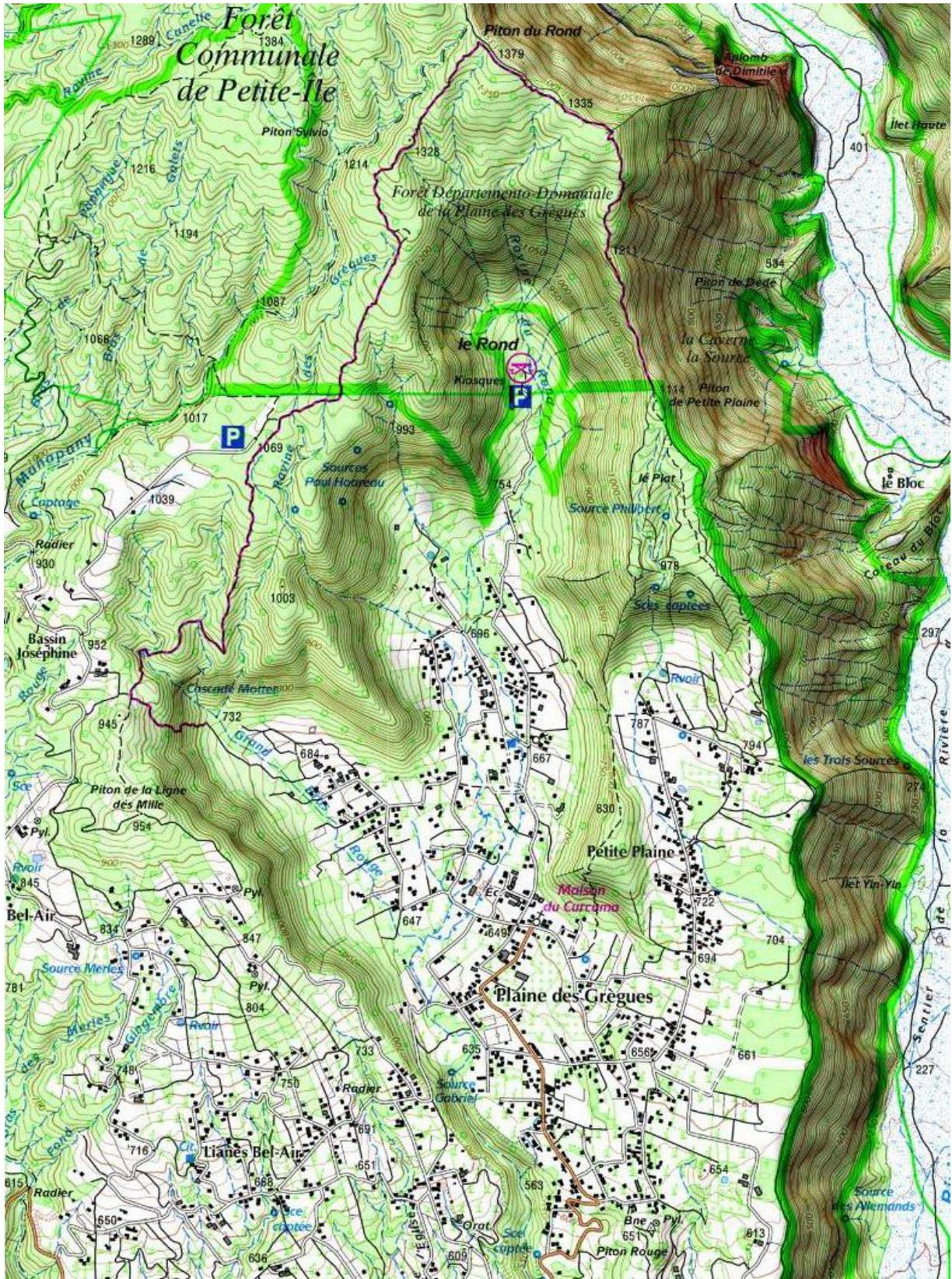
La Plaine des Grègues appartient à la commune de Saint Joseph, dans le Sud Sauvage de l'Île de la Réunion. Elle se situe dans les Hauts de Saint Joseph entre 540 m d'altitude pour le point le plus bas et 1370 m d'altitude pour le point le plus haut.



La Plaine des Grègues est un bourg en forme de demi-cirque (enceinte naturelle composée de parois abruptes, en forme circulaire ou semi-circulaire), encastré entre la rivière des remparts et la ravine des Grègues. Elle se compose de quatre éléments distincts : l'ilet, le rond, la petite plaine et le village qui est au Sud de la Plaine des Grègues. Sa surface dépasserait plus de 830 hectares.¹

¹ Renaud Martin, « Contribution à la définition d'orientation de protection et de gestion de la forêt de la Plaine des Grègues », rapport de stage, Université de Saint Denis, 2005, p.9

Carte IGN de la Plaine des Grègues



Même si les limites au nord sont faciles à délimiter par la présence de la forêt, il est beaucoup plus difficile de déterminer la fin de la Plaine des Grègues au Sud. En effet, certains membres de famille présents depuis longtemps sur le territoire, se sont installés au de-là des limites données par la municipalité à la Plaine des Grègues, et se considèrent non pas au Piton Rouge (au sud de la Plaine des Grègues) mais bien appartenant à la Plaine des Grègues. Cette étude prend donc en compte à la fois le découpage municipal, la proximité et la densité de certaines habitations et le sentiment d'appartenance à la Plaine des Grègues.

Problématique

L'objectif principal de ce stage est d'aider l'association à promouvoir le patrimoine culturel de la Plaine des Grègues. Cet état des lieux va s'attacher à identifier et localiser certaines espèces végétales domestiques spécifiques de la Plaine des Grègues, directement liées à ce patrimoine culturel, à des savoir-faire et à des connaissances traditionnelles ; il permettra par la suite d'identifier les atouts et faiblesses de ce territoire, pour envisager de monter des projets de développement local et de proposer une méthodologie pertinente pour d'autres territoires du Sud Sauvage.

Ce sont ces différents points que je vais tâcher de développer tout au long de ce rapport de stage : en expliquant la méthodologie employée pour un travail de terrain de deux mois puis une analyse de celui-ci par le biais de l'outil cartographie qui nous permettra par la suite d'envisager des projets de développement local pour la promotion d'un patrimoine écologique et culturel. Pour conclure, je tâcherais de prendre du recul sur une telle expérience, et de présenter les compétences que j'ai pu développer au sein de l'APPER.

Parti I – Construction d’un outil méthodologique pour le Sud Sauvage :

L’objectif de cet état des lieux est bien de mettre en place les prémices d’une méthodologie pour un diagnostic territorial du Sud Sauvage. En effet, l’association a pour ambition par la suite de proposer aux collectivités, entreprises, associations ou tout acteur qui en aurait l’utilité, un diagnostic de territoire autour du patrimoine, de l’écologie et de l’agriculture. Le but de cette méthode est de montrer ce que la géographie peut donner à voir d’un territoire, de donner une visibilité à certains potentiels.

1- Observation et sélection :

A- La phase d’observation :

N’ayant aucune connaissance du territoire réunionnais, de ses plantes et de ses pratiques, le premier mois fut un temps d’observations et de discussions. Mon maître de stage et sa femme sont agriculteurs, et développent dans leur région la notion de permaculture (cf. annexe n°2) et la découverte de l’agriculture ancienne. Cette forme d’agriculture m’a permis de connaître les espèces qui étaient cultivées depuis plusieurs décennies dans le sud de l’île. J’ai eu la chance d’être hébergée au cœur du territoire que j’étudiais, en travaillant dans les champs le matin et lisant les documents que je trouvais sur le sujet l’après midi. J’ai fait de nombreuses sorties exploratoires, avec M. Max et Mme Dolaine Fontaine. Ils me montraient à partir de leurs souvenirs et de leurs connaissances les différentes espèces cultivées sur la Plaine des Grègues, en m’expliquant leurs propriétés médicinales et leur historicité dans la région.

En parallèle de cette phase de recherche bibliographique (dans la bibliothèque de Max, ainsi que sur Internet) et d’observations, j’ai reconstitué le cadastre de la Plaine des Grègues. J’ai tenté de récupérer le cadastre sur le site cadastre.gouv mais je n’ai pas réussi à obtenir une

échelle suffisamment grande pour avoir un bon niveau de précision. J'ai donc reconstitué le cadastre à partir de geoportail.gouv.fr, en effectuant un « photomerge » sur le logiciel Photoshop, à partir de morceaux de territoire récupérés sur le site Internet à l'échelle de 1:3385. Pour les relevés, j'ai inclus l'image satellite pour mieux me repérer en arrivant sur le terrain, ainsi que le réseau routier et le bâti.

J'ai redessiné le cadastre à partir de ce fichier sur Photoshop, pour isoler le cadastre de tous ces éléments. Puis je l'ai quadrillé pour faciliter le travail de relevé de terrain (de A1 à A10, et de A1 à G1).



Après la composition du cadastre, un calendrier prévisionnel a été créé :

« 04-05 mai : formulation de l'état des lieux

06-09 mai : recherches Internet, délimitation de la zone, préparation terrain

11-17 mai : relevé de terrain sur le Nord de la Plaine des Grègues (Petite Plaine, Ilet + visite mairie et office du tourisme

18-24 mai : relevé de terrain sur le centre et le Sud de la Plaine des Grègues (le Rond et le Village) + prise de rendez vous avec agriculteurs

25 – 31 mai : rencontres avec les agriculteurs.

Mois de juin : cartographie et retranscription »

Ce calendrier n'a pas pu être respecté du fait des mauvaises conditions météorologiques qui ont retardé les sorties de terrain. Le choix a donc été d'étendre les sorties de terrain de mai à juin. Le traitement des données et leurs vérifications ont été faits en parallèle de ce travail de relevé, permettant ainsi un travail de mémorisation du territoire. L'étude s'est ainsi terminée dans les délais.

B- Préparation du travail de terrain :

A partir de ce travail d'observation, il a été possible d'élaborer des catégories pour la mise en place des relevés. L'objectif de ces relevés était de déterminer la place de l'agriculture à la Plaine des Grègues, et plus précisément la présence de certaines espèces historiques dans la région. Les résultats de ces relevés ont permis la réalisation d'une carte synthèse, une carte par espèce relevée, une carte sur l'élevage et enfin une carte sur le bâti.

J'ai donc sélectionné les catégories suivantes à partir de ce temps préliminaire d'observation :

- Les terres agricoles destinées à l'alimentation humaine :
 - Curcuma (les deux variétés de curcuma cultivées à la Plaine des Grègues)
 - La canne à sucre
 - L'arrow-root
 - Les cultures vivrières (maïs, patate douce, manioc, etc.)

- Les cultures maraichères (brèdes, légumes, etc.)
- Les vergers (agrumes, bananes, autres)
- Friches agricoles
- Les terres agricoles destinées à l'alimentation animale et au bâti :
 - Prairies
 - Canne fourragère
- Le bâti privatif :
 - Jardin créole (présence de vergers, de fleurs et/ou d'un potager)
 - Absence de jardin créole
 - Présence d'un élevage familial
 - Maison abandonnée
 - Terrain constructible
- La vie socio-économique du bourg :
 - Commerce
 - Espace et services publics
 - Entreprises
- Espace forestier :
 - Forêt
 - Forêt classée « espace naturel sensible »

Après avoir effectué ce travail de classification, M. Max et Mme Dolaine Fontaine l'ont validé, ce qui m'a permis de me lancer dans le travail à proprement parlé de terrain.

2- Le travail de terrain :

A- Les sorties de terrain :

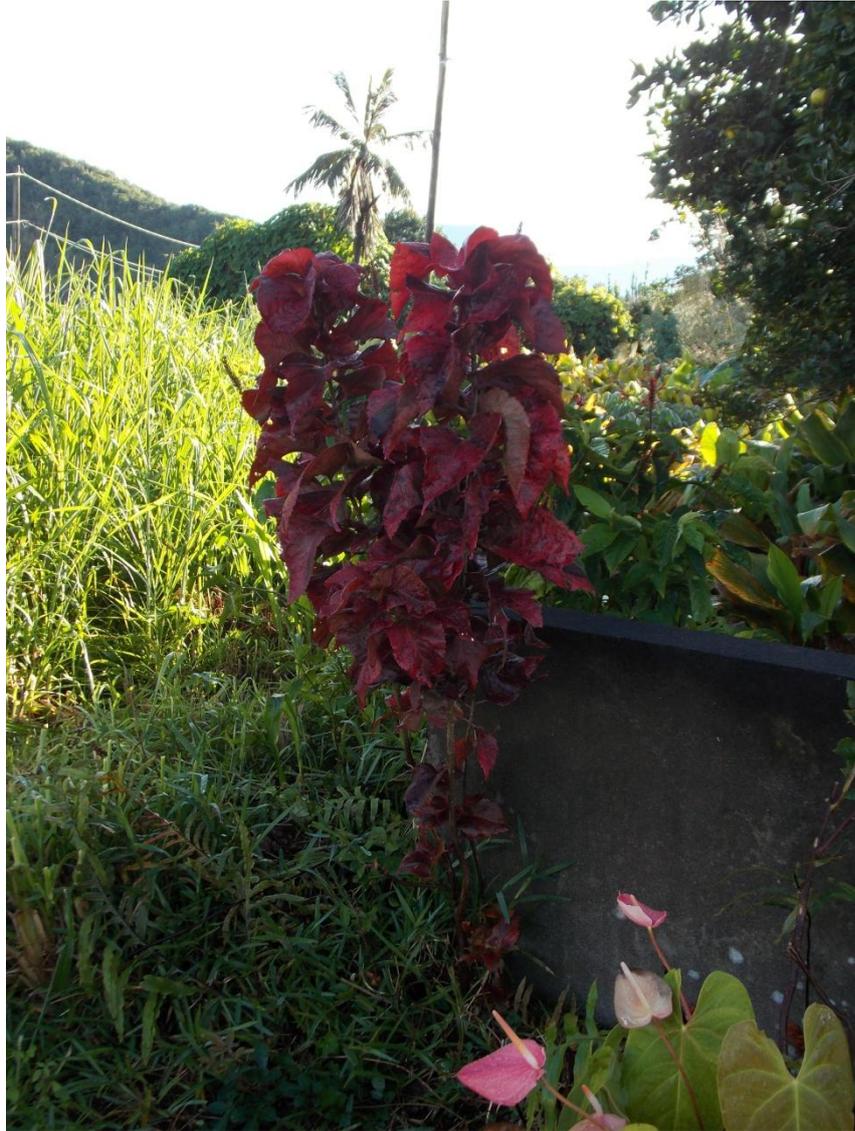
Munie de mon quadrillage du territoire de la Plaine des Grègues, de crayons de couleurs et de mon carnet de notes, j'ai parcouru le territoire en débutant par la Petite Plaine, puis le Rond, ensuite l'Ilet et pour finir par le Village. Chaque jour, j'effectuais deux à trois heures de relevé, ce qui représente environ deux carrés du quadrillage. Chaque catégorie est associée à une couleur et souvent un motif.

Exemple de relevé de terrain



Il était facile de reconnaître le découpage du parcellaire. En effet, même petite, chaque parcelle possède une culture souvent différente de la voisine et les éléments du paysage (relief, bâtiment, reconnaissance de l'espèce par la vue satellite comme les vergers) aident énormément à bien localiser une parcelle par rapport à l'autre. De plus, il était coutume de planter un arbre, la chandelle, pour délimiter deux parcelles agricoles.

Photographie d'une chandelle



B- Eléments de compréhension du travail de terrain :

Lors de mes relevés de terrain, j'ai rencontré plusieurs difficultés. La première et la plus importante est liée aux conditions météorologiques, avec de nombreux jours de pluie, qui ont retardé les sorties de terrain et ont demandé à redéfinir l'ensemble du calendrier. C'est cependant devenu par la suite un avantage, car travailler à la fois les relevés et le traitement des données, m'a permis d'avoir un certain recul et d'éviter des erreurs d'identification (notamment entre la canne à sucre et la canne fourragère).

Lors des sorties de terrain, ma présence a paru poser problème pour différentes raisons. La première a été que de nombreuses personnes me prenaient pour un agent des impôts, qui venait vérifier les déclarations faites. Ce « quiproquo » pouvait amener à une attitude hostile à mon encontre. La seconde est que certains me prenant également pour la police, du fait de la présence d'activités illégales, avaient une attitude méfiante, voire agressive. Les Hauts de l'île de la Réunion, sont des lieux reculés et agricoles qui permettent l'isolement nécessaire à la culture du « zamal », cannabis endémique de la Réunion. La Plaine des Grègues ne faisant pas exception, plusieurs personnes m'ont parlé de la présence de culture illégale sur le territoire. Lors de mes relevés de terrain, j'ai classifié les parcelles dans « vergers » dès qu'il pouvait y avoir supposition d'activités illégales (car présence importante d'arbres).

La dernière difficulté relève davantage de mon statut « d'étrangère ». En effet, je sentais la nécessité de penser « le jardin créole » dans cette notion de patrimoine culturel. Seulement il m'est facile de penser le jardin « traditionnel » normand mais beaucoup moins celui de la Réunion, ne connaissant pas bien les plantes cultivées (notamment les fleurs). Après de nombreuses recherches et discussions avec des créoles, je me suis rendue compte qu'un jardin créole ne représentait pas la même chose en fonction des générations et des époques. C'est pourquoi je n'ai pas pris en compte la question de l'architecture (les maisons en paille ayant disparu dans les années 80, et les maisons en bardeaux faisant aujourd'hui exception). La question des évolutions des espaces privatifs créoles mériterait une étude approfondie à elle seule. M'y pencher davantage m'aurait faite sortir de mon sujet initial. Je suis donc arrivée à un compromis : inclure dans la notion de « jardin créole » la présence de fleurs et/ou d'arbres fruitiers et/ou d'un potager. Je ne me suis pas étendue sur les espèces de fleurs domestiques plantées, ce qui m'aurait demandé un travail considérable au vu de l'abondante diversité des

jardins traditionnels créoles. Mais la simple distinction entre la présence d'un jardin et l'absence de jardin donnait déjà à voir l'évolution de ces espaces privés créoles.

3- Traitements des données :

A- Traitement cartographique :

A partir de ces relevés de terrain, j'ai souhaité utiliser le logiciel SIG « MapInfo » pour effectuer mon travail cartographique. Seulement après de nombreuses tentatives, je ne suis pas parvenue à installer le logiciel et j'ai dû renoncer. Ne maîtrisant que ce logiciel de SIG, je me suis naturellement tournée vers le logiciel Photoshop **que je connais beaucoup plus** et qui me laissait une grande flexibilité quant à mes modifications et je n'avais pas besoin d'une discrétisation sur des données quantitatives. Photoshop était donc suffisant pour le travail que j'avais à faire, bien que chronophage.

J'ai donc entré les données, pour l'élaboration de la première carte (carte de synthèse), en commençant par classer les parcelles par de grandes catégories (terres agricoles à destination humaine, terres agricoles à destination animale, vergers, bâti, vie socio-économique, espaces naturels). J'ai ensuite créé la carte des espèces (curcuma, canne à sucre, arrow-root, vergers agrumes, vergers bananes, etc.). Par la suite, j'ai pu isoler les éléments entre eux pour faire des cartes spécialisées (distinction entre les deux espèces de curcuma, carte de l'élevage, les deux types de bâti, etc.).

J'ai créé par la suite l'échelle de mes cartes. En récupérant les morceaux de cadastre sur geoportail, j'utilisais l'échelle 1 : 3385, soit 1cm = 33,85m pour un zoom de 100% sur le logiciel Photoshop. Pour obtenir l'échelle des cartes créées, il a suffi d'utiliser un coefficient multiplicateur. En effet, le zoom nécessaire à la lecture de la carte est de 12,5%, il a fallu donc multiplier par 8 l'échelle pour obtenir la bonne échelle de lecture $(100/12,5) \times 33,85 = 270,8m$.

1cm	33,85m	100%
1cm	2 70,8m	12,5%

J'ai donc utilisé l'échelle suivante pour les cartes 10cm = 2,7km.

B- Traitement statistique :

Après le traitement des données pour la création des cartes, je me suis penchée sur la question de la répartition de l'utilisation du sol de la Plaine des Grègues. Je souhaitais effectuer un calcul des surfaces en fonction des différentes catégories choisies lors des relevés. J'ai utilisé le logiciel « ImageJ », dont la fonction principale est de calculer les surfaces d'un objet sélectionné en pixels. J'ai ainsi pu déterminer les surfaces d'occupation du sol pour chaque catégorie (terres agricoles, élevage, bâti, etc.), ainsi que la surface globale de la Plaine des Grègues en nombre de pixel sur la carte, pour ensuite les retranscrire en pourcentage. J'ai pu de cette façon obtenir, par exemple, la surface des cultures de curcuma sur l'ensemble des terres agricoles.

C- Traitement vidéo :

Lors de ces quatre mois de stage, j'ai pu filmer, photographier et dessiner tous les jours ou presque. Cela m'a fourni une masse importante d'informations audiovisuelles, que j'ai souhaité mobiliser dans la création d'un film documentaire d'un peu plus de 5 minutes. J'ai donc visualisé l'ensemble de mes « rushes ». J'ai effectué une première sélection des « rushes » exploitables et ceux qui ne pouvaient pas être utilisés. J'ai eu la chance d'être accueilli à l'Institut de Recherches en Développement (IRD) par le service audiovisuel. Ils m'ont prêté un ordinateur, où je pouvais travailler sur le logiciel de montage « FinalCutPro ». Mme France Toma m'a formé sur les bases du montage.

J'ai dû convertir l'ensemble de mes fichiers en MP4 et en .MOV. Je souhaitais dans ce film documentaire présenter mon terrain, les enjeux liés à la disparition des savoir-faire, ainsi que les personnes qui m'ont guidé et accompagné dans ce stage. J'ai donc rédigé les grandes lignes, avec les différentes étapes de mon film pour ensuite choisir les vidéos qui correspondaient le mieux à chacune de ces étapes. Très rapidement, mon idée s'est adaptée aux contenus des vidéos, qui portaient en elles une grande richesse d'information mais également de sensibilité.

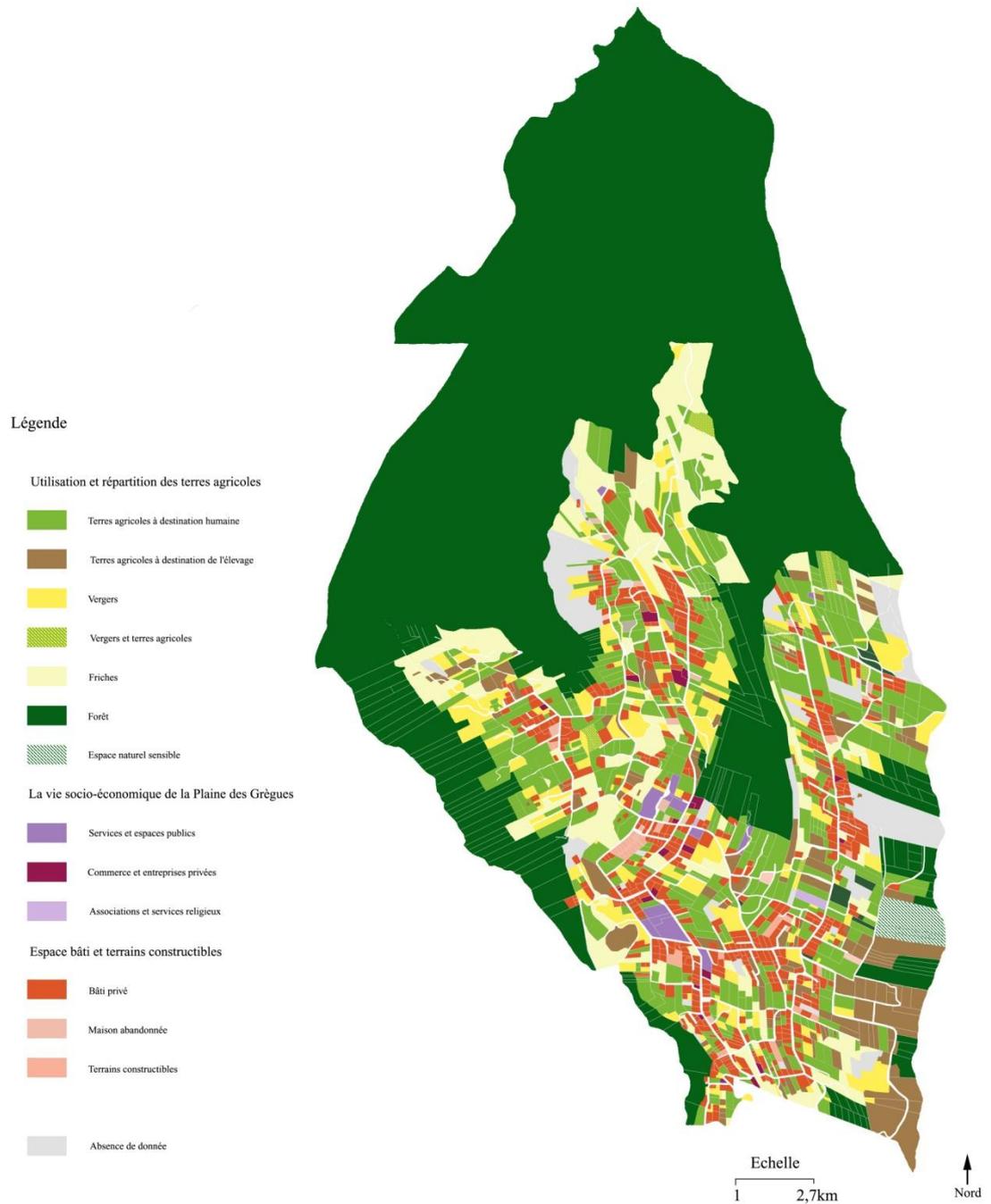
J'ai fait un premier pré-montage, qui comportait donc un fil conducteur. J'ai écrit la voix off qui complétait ce qui n'était pas dit dans les vidéos, puis je l'ai enregistré pour avoir une vue d'ensemble du film documentaire. J'ai pu donc montrer ce premier exemplaire à M. Bernard Surugue ainsi qu'à Nicolas Chopin-Desprès (monteur professionnel), qui m'ont donné des conseils pour améliorer à la fois le son, l'image et la cohérence entre son et image. A partir de ce regard extérieur, j'ai pu modifier les vidéos, améliorer le son, et enregistrer ma voix off définitive.

J'ai créé le titre et le générique, pour ensuite exporter le fichier final en .MOV et en PRORES 422. J'ai envoyé le film terminé à Max et Dolaine Fontaine, pour savoir s'il fallait effectuer des modifications et s'il leur convenait. Après avoir eu leur accord, j'ai mis en ligne le film sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=KtgPFnFrMYg> pour en permettre la diffusion par l'association.

Partie II- Espaces naturels et vie de village à la Plaine des Grègues, entre blocages et initiatives :

A travers les activités économiques, la présence d'associations, mais également les surfaces habitées et des espaces naturels, il est possible de dresser un tableau de la vie de village. Le partage du sol de la Plaine des Grègues permet de comprendre la pression foncière, les mutations économiques locales et l'évolution des pratiques quotidiennes. La carte ci-dessous permet d'avoir une vue globale de la situation de la Plaine des Grègues de mai à juin 2015.

L'occupation des sols de la Plaine des Grègues en mai-juin 2015



1- La vie socio-économique du village :

A- Activité principalement tournée autour du bâtiment et de l'espace collectif :

- Commerces et entreprises :

Il existe à la Plaine des Grègues des entreprises, des commerces et des services privés. Les secteurs d'activité de ces entreprises locales sont le bâtiment, l'électricité, le transport de matériaux, agriculture et tourisme. La majorité de ces entreprises de profession libérale possèdent de un à une dizaine d'employés, notamment dans le secteur du bâtiment. En ce qui concerne le secteur agricole, le dernier moulin à maïs de la Plaine des Grègues permet de moudre le maïs du sud de l'île ainsi que celui importé de Madagascar. Un commerce assure également la vente allant du petit matériel agricole aux pièces mécaniques. Certains exploitants agricoles organisent également une vente directe de leurs produits (curcuma, arrow-root, fruits et légumes). Une ancienne du village vend des plantes médicinales et des tisanes (tisanière).

Du point de vue de l'alimentation, deux types d'approvisionnement sont concernés : celui de l'alimentation quotidienne et celui de la restauration. On trouve à la Plaine des Grègues un petit super marché, une boulangerie-épicerie, et un marchand de légumes. Ils participent à la vie du village, car les habitants continuent de consommer dans ces espaces de proximité. Cependant, les boutiques appelées « chez le chinois », où l'on pouvait trouver toutes sortes d'objets du quotidien, ferment petit à petit dans la région alors qu'ils étaient des lieux fréquentés. On constate une évolution des modes de consommation, du fait de la généralisation de la voiture. La restauration répond d'une part à une demande locale (pizzeria, snack, plats à emporter, etc.) et d'autre part à une demande touristique (trois restaurants, dont une qui fait chambre d'hôte). L'installation de ces établissements s'explique par la présence de deux sentiers de randonnées : la boucle des margosiers, qui prépare au grand trail, et la boucle du curcuma, qui participe à la découverte des exploitations de curcuma (en lien avec la maison du curcuma, l'un des points de vente fixe du curcuma de deux exploitants importants de la Plaine des Grègues).

La Plaine des Grègues possède également des services privés, tel que des coiffeurs à domicile, une salle de sport, deux centres médicaux (infirmières, kiné, médecins généralistes), ainsi qu'un guérisseur qui possède la plus grande maison de toute la Plaine des Grègues.

- Espace public et associations :

La Plaine des Grègues, bien qu'appartenant à la ville de Saint Joseph, a une structure économique, sociale et d'aménagement de type rurale. Il est donc difficile de penser l'espace public, comme on pourrait le faire en ville. Les lieux communs de rencontres sont souvent les aires de pique nique, les cafés, le marché forain, l'espace privatif ou les abris de bus. L'Eglise (ouverte tous les jours) continue de jouer ce rôle. Mais ces pratiques évoluent progressivement, et l'un des nouveaux lieux de rencontres se situe sur le terrain de sport, où se déroule toutes les semaines un match de foot. Il existe également une école et une maison des associations, directement en lien avec la municipalité.

La Plaine des Grègues possède des associations, dont l'objectif est de promouvoir le développement local ; l'une des plus connues étant la maison du curcuma. Mais cette dernière avait pour ambition de structurer les producteurs en filière « curcuma » mais n'est pas parvenue à les fédérer l'ensemble. Elle s'est d'ailleurs vue condamnée récemment pour l'importation et la vente de curcuma de Madagascar sous l'appellation de curcuma de la Plaine des Grègues. Il existait également une association qui était alors emblématique à la Plaine des Grègues : une maison destinée à la promotion des arts. Celle-ci était très dynamique, et proposait des activités artistiques aux jeunes générations du bourg. Cependant le président a dû quitter la Réunion et l'association a périclité.

Une autre association, régit par la loi 1901, est « les Fangourins », dont le but est de faire découvrir les pratiques anciennes à un large public. Le président de l'APPER en faisait partie

jusqu'en 2012, mais suite à la reprise d'un dossier très important de développement local par la municipalité, M. Max Fontaine a décidé de fonder sa propre association.

B- Indépendance des associations et blocage politique

L'un des leitmotifs de mon stage à la Réunion a été d'appréhender la place du politique dans les initiatives des habitants. En effet, l'une des premières difficultés que j'ai dû prendre en compte lors de mon stage fut de penser des projets indépendants de tout pouvoir politique, pour maintenir l'autonomie de l'association par rapport aux municipalités qui pouvaient être concernées. Lors d'une réunion, qui devait porter sur la création d'une association pour la sauvegarde de l'espace naturel sensible à la Plaine des Grègues, il n'a été question que des futures élections et comment la création de cette association permettrait de s'implanter dans le territoire et de légitimer l'opposition comme acteur du développement local face à la municipalité en place. Autre exemple, l'une des associations de danse et de lutte de la ville accepte uniquement les enfants dont les parents ont leur carte dans un parti politique en particulier. Il existe de nombreux exemples, notamment sur la reprise par la municipalité de projets qu'elle avait refusé de financer par le biais de subventions. Il en ressort un important climat de suspicion envers toute forme de politique, car on m'a plusieurs fois dit « lorsque tu n'es pas avec le maire, les gens pensent que tu es contre lui et on te met des bâtons dans les roues. ». Cela s'explique par le nombre important de personnes employées par les collectivités territoriales, et par le taux de chômage très important sur l'ensemble de l'île (Saint Joseph étant l'une des communes les plus touchées). Cela crée une dépendance face aux pouvoirs publics, qui entretiennent une forme de chantage à l'emploi (l'accès ou non à l'emploi en fonction du soutien effectif ou non à la municipalité en place).

L'une des difficultés lors de mon stage a été de me situer dans le jeu des acteurs locaux. En effet, mon maître de stage m'a dit qu'il serait presque impossible de monter un

projet à la Plaine des Grègues, car l'association ne souhaitait pas entrer dans les enjeux électoraux et que cela provoquait une relation conflictuelle avec les acteurs municipaux. Une autre difficulté réside dans la perte progressive des activités, agricoles notamment, qui font de la Plaine des Grègues un village ; les nouveaux habitants ne travaillent pas sur place et effectuent des déplacements de type pendulaires, que l'on peut connaître en métropole. Cette perte d'activités agricoles a un impact sur la vie du village : vente et transformation des terres agricoles en terrains constructibles, urbanisation galopante, fermeture des entreprises agricoles (moulin à maïs, distillation, etc.), développement de nouveau mode de consommation et de communication (place importante de la voiture, accès Internet, téléphone, etc.).

C- De la commune au Sud sauvage, la nécessité de changer d'échelle et de dynamique :

L'un des enjeux de l'association est de promouvoir des savoir-faire anciens. Cependant les porteurs de ces savoir-faire s'éteignent progressivement. En effet, les anciens des villages ont aujourd'hui entre 70 et 90 ans. On conserve de ces savoir-faire principalement des souvenirs, des automatismes transmis de génération en génération mais pas à proprement parlé leur savoir dans leur globalité. J'ai pu rencontrer certains d'entre eux, mais par manque de temps (de moi-même et de mon directeur de stage), je n'ai pas pu effectuer un véritable travail de collecte de mémoire, contrairement à ce qui avait été décidé au début dans mes missions. Il serait intéressant pour l'association d'employer une personne ou bien de proposer un stage auprès d'étudiants de cinéma ou de sociologie, pour recueillir ces témoignages pendant plusieurs semaines. Par exemple, de suivre sur plusieurs jours la « tisanière » du village pour connaître les plantes, leurs noms, leurs propriétés, leurs transformations possibles, etc. Et de regrouper tout cela dans un fichier, dans le but de ne pas perdre ces savoirs et de créer des outils de transmission possible.

Une autre nécessité à prendre en compte est le changement d'échelle. Il ne s'agit pas seulement de penser la Plaine des Grègues comme une partie de la commune de Saint Joseph, mais bien de la penser comme un bourg représentatif d'une identité du Sud Sauvage, encore rural et produisant des produits agricoles spécifiques. Il est porteur d'un patrimoine culturel fort, qui disparaît progressivement ainsi que les espèces qui en sont emblématiques. Donc il s'agit d'inscrire cette démarche dans la sauvegarde d'un patrimoine agricole créole, du Sud sauvage et des Hauts de la Réunion. Il ne s'agit pas seulement de penser à la Plaine des Grègues, mais bien d'envisager en quoi la Plaine des Grègues peut être un territoire d'affirmation d'un patrimoine créole et une force de développement du Sud sauvage.

2- L'impact de l'évolution des espaces privatifs sur le patrimoine créole :

A- Définition d'un jardin créole et du label « village créole »

Le jardin créole n'est pas une spécificité de la Réunion, elle concerne également les Antilles. C'est une forme de jardin, issue de la période de l'esclavage, où les habitants utilisaient la terre autour de leur maison pour assurer une certaine autonomie alimentaire. A la Réunion, elle revêt différents aspects qui évoluent en fonction de la génération des propriétaires créoles qui l'entretiennent. Le premier type de jardin est celui que l'on peut appeler traditionnel car il cumule à la fois un espace potager, un espace vergers et un espace fleuri. Cependant au fur et à mesure, l'un de ces aspects a pu être supprimé de la définition de jardin créole. Aujourd'hui, dans les esprits, un jardin créole est un jardin très fleuri, entretenu, avec des arbres, où les plantes sont en pleine terre, sans prisent en compte particulière de l'endémicité des plantes. Il faut néanmoins souligner que de nombreux particuliers ont contribué à la sauvegarde de certaines espèces, qui étaient menacée par la logique du secteur agricole de sélection des espèces plus productives.

En effet, à travers la culture et l'entretien de ces plantes, les particuliers ont permis de maintenir de certaines espèces : c'est le cas du bœuf moka, dont l'association tente d'en faire reconnaître la race. N'étant pas déclarés, les éleveurs de bœuf moka géraient cinq à quinze têtes de bœuf moka, ils n'étaient pas inclus dans les circuits institutionnels et reproduisaient les bêtes entre petits élevages, préservant ainsi la race. Pour les plantes, les particuliers ont pu maintenir une biodiversité domestique à travers l'échange, l'entretien et la consommation de ces plantes. En effet, certaines plantes qui ne sont pas considérées comme maraichère étaient cultivées pour des raisons médicinales, notamment l'amarante (cf. page 50).

Instauré par le département de la Réunion, et géré par la maison de la montagne de la Réunion, le label « village créole » a été créé dans le but de promouvoir l'éco-tourisme. En effet, le but de celui-ci est de proposer aux touristes une destination où les professionnels portent le patrimoine de la Réunion à travers un projet de développement durable et local. Pour le moment 16 communes, ou parties de commune, ont obtenu ce label, principalement dans le sud de l'île et à l'intérieur. Il permettrait la promotion de l'artisanat, de l'architecture et des produits fabriqués selon la tradition créole. Cependant ce label ressemble davantage à une coquille vide, car mis à part le label, peu de projets sont mis en place pour une réelle promotion de ce patrimoine. Il n'y a ni suivi ni de soutien à des projets. Cela offre une certaine publicité à ces communes, mais n'a pas d'autres objectifs pour le moment.

B- Dynamiques des espaces privatifs à la Plaine des Grègues :

L'un des mes axes de travail fut celui des habitations privées, qui inclut cette notion d'espèce domestique, directement liée au patrimoine. Cette approche, tout comme celle du secteur agricole, s'est voulue proche de l'ethnobiologie.

« L'une des tâches – et non des moindres- de la recherche ethnobiologique est de décrypter, à l'aide d'indices végétaux et de ce qu'en font ou de ce qu'en disent les possesseurs de savoirs locaux, quelle a pu être l'évolution d'un complexe végétal utilitaire. »²

A partir de mes observations et de mes relevés de terrains, j'ai essayé d'amasser ces connexions entre le végétal et le patrimoine immatériel à la Plaine des Grègues. Ce terrain était d'autant plus intéressant qu'elle constituait une double insularité : celle de l'île de la Réunion et celle d'un territoire dans les Hauts. Elle permettait d'analyser un territoire qui avait été protégé grâce à cette insularité, mais qui subissait d'importantes mutations sociales. C'est ce que j'ai tâché de faire dans mon analyse sur les espaces privés.

« Ils mirent aussi en culture des végétaux locaux, et avec tout cela, créèrent des écoumènes paysagères chargés de symboles d'une paisible coexistence entre hommes et nature.

Ce fut aussi le cas des esclaves africains et surtout de leurs descendants qui, après l'affranchissement, inventèrent aux Antilles le « jardin créole », écosystème domestique à la flore très diversifiée et en grande partie exotique, contrastant singulièrement avec le désert vert de ces écosystèmes spécialisés que sont les plantations de canne à sucre, de bananiers, d'ananas,... »³

² Barrau Jacques, « Des îles comme sites propices à l'étude des relations entre les sociétés humaines et la nature », In : Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée, 42^e année, 2000, Un terrien des îles. A propos de Jacques Barrau. P.49-64

³ Idem p.59

Entre tradition et abandon des traditions des espaces privés à la Plaine des Grègues

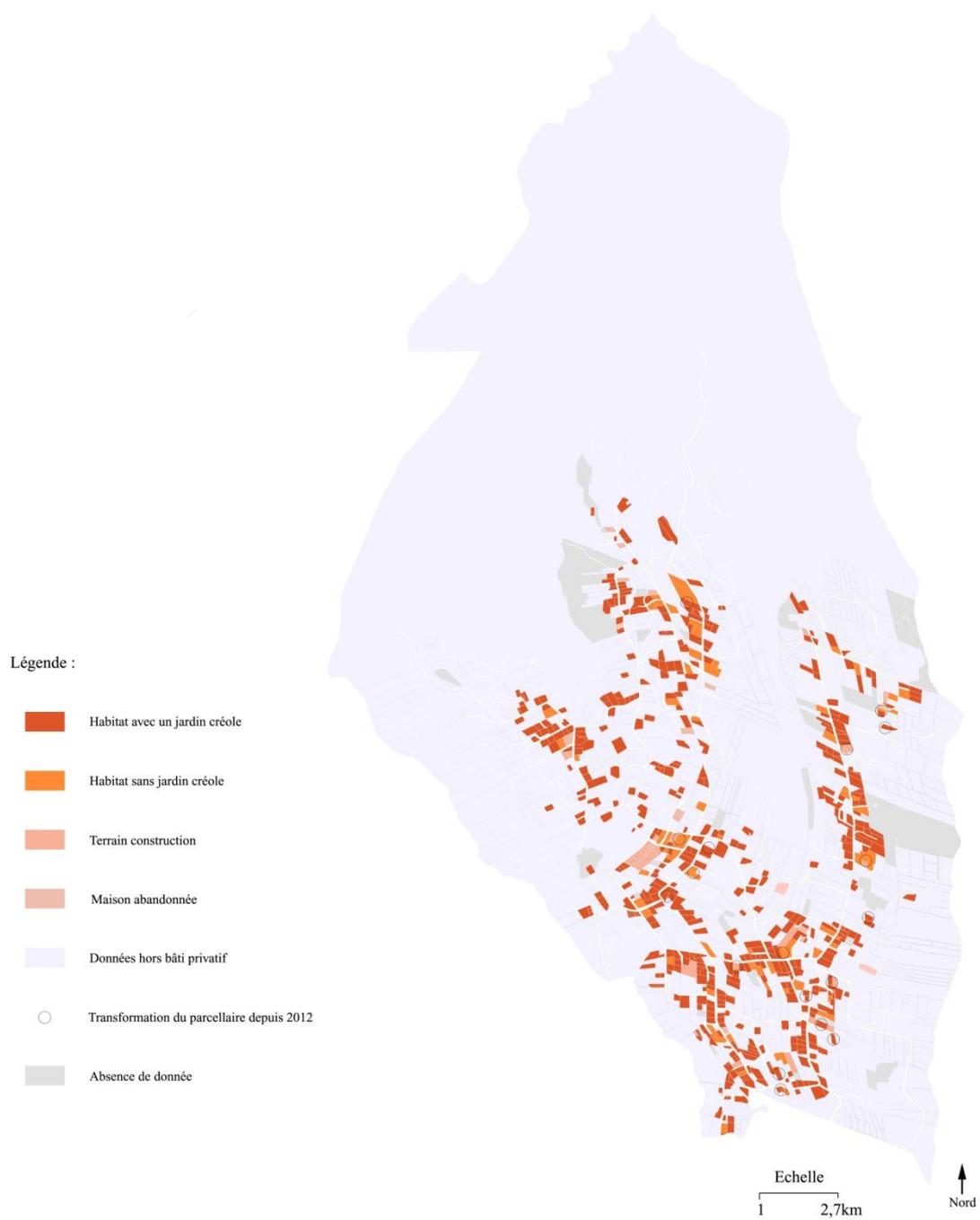


Tableau 1 – Occupation du sol du bâti

Bâti privatif	7,2%	100,0%
Maison avec jardin créole	5,5	76,7
Maison sans jardin créole	1,1	15,0
Maison abandonnée	0,3	3,6
Terrains constructibles	0,3	4,7

Les calculs de surface permettent de voir que l'espace privatif représente 7,2% de la surface totale d'occupation du sol. La population de la commune de Saint Joseph a fortement augmenté dans les années 90, elle s'est stabilisée dans les années 2000 avec un pic de 17 225 habitants en 2007. Cette augmentation s'est fait ressentir sur la Plaine des Grègues, avec une augmentation du nombre de construction. Je n'ai pas réussi à obtenir les vues aériennes par datation pour calculer les évolutions du bâti à la Plaine des Grègues, qu'il serait intéressant d'étudier plus amplement pour compléter cette question de l'urbanisation et de l'augmentation de la population. Mais il est possible à partir des différents modes de construction, de l'architecture et du découpage du cadastre de différencier des constructions récentes (de plus en plus importantes) des constructions plus anciennes.

Les relevés de terrain ont permis de mettre en évidence le maintien de ces jardins créoles. Pour une grande partie d'entre eux, il est facile de différencier les générations qui vivent dans ces habitats ; ceux des anciennes générations étant plus riches en fleurs, en potager et en vergers. On y retrouve par exemple la chayotte, une variété de brèdes, cultivée de façon important jusque dans les années 60. Pour les générations plus jeunes, qui ont connu la période des savoir-faire traditionnels, les jardins créoles sont certes abondants, mais se composent principalement fleur/potager, fleurs/vergers ou potager/vergers. Alors que pour les générations nouvellement installées, on constate le maintien des vergers et des fleurs (souvent en pot), avec une perte du du potager et un espace entretenu plus restreint. De plus, on peut voir des cours avec uniquement de la pelouse et quelques palmistes. Lorsque l'on calcule

uniquement les surfaces habitées, on voit que les surfaces occupées par un habitat avec jardin créole représentent 76,7%, alors que les surfaces occupées par des habitats sans jardin créole sont de 15%.

On constate en recoupant le cadastre de 2012 et les relevés de terrain, qu'il y a une corrélation entre l'installation de nouveaux habitants et l'absence de jardin créole, même si elle n'est pas systématique. Les propriétaires de maisons nouvellement construites aménagent leur espace extérieurs soit en bétonnant soit en entretenant une pelouse. On a donc une perte progressive d'un savoir faire familial, d'une certaine conception d'un habitat en milieu rural.

Au cours de mes relevés de terrain, j'ai rencontré des maisons abandonnées. Les principales raisons d'abandon sont généralement des conflits de succession et le refus des enfants de vendre la maison de leurs parents. Cela représente 3,6% de la surface d'occupation par le bâti. Ce chiffre semble négligeable. Cependant, sur les dix-neuf maisons abandonnées certaines présentent un intérêt patrimonial, notamment deux maisons en bardeaux, typiques de l'architecture et de la construction créole. Deux autres de ces maisons m'ont interpellée, car elles ont clairement été construites récemment et ont été abandonnées à proximité de logements sociaux et de terrains constructibles. Aucun acheteur ? Malfaçon ? Je n'ai pas trouvé de réponse à cette question.

En interrogeant les personnes, j'ai appris que l'un des plus importants producteurs de curcuma avait vendu ses terrains pour que la municipalité y construise des logements sociaux. Ces derniers sont concentrés dans un seul endroit de la Plaine des Grègues. On peut donc constater que l'augmentation de la population amène de nouvelles constructions, sur des terres anciennement agricoles, qui ne maintiennent pas forcément une tradition du jardin créole.

C- Projet de formation autour du maintien de cette force paysagère

Dans l'optique du maintien de la biodiversité des espèces domestiques, des savoir-faire liés au travail de la terre et de la consommation de ces espèces, l'association pourrait réfléchir à la création d'une formation à destination des habitants de la Plaine des Grègues, pour prendre connaissance des espèces cultivables, comment s'en occuper, quelles espèces se combinent avec d'autres, quand les planter, ce dont elles ont besoin, etc.

Le public visé serait donc les habitants de ces villages des hauts, où pendant longtemps la qualité paysagère a été préservée, à travers l'abondance des jardins créoles tant par la quantité que par la diversité des espèces et des variétés présentes. Ces villages offraient à la fois un plaisir esthétique, mais également une forme d'autosuffisance alimentaire qui leur permettait de faire face aux périodes de pénurie. Si l'objectif de l'association est le maintien de cette richesse paysagère et du jardin créole, il semble important de mettre en place une formation à destination de ces habitants. L'évolution des formes paysagères est à prendre en compte, et il s'agit de former des populations qui n'ont peut-être jamais connu de jardin créole auparavant.

Cette dernière idée demande donc que la formation soit pensée dans sa globalité ; en partant des bases en jardinage pour ensuite comprendre la complémentarité entre les différents éléments (le soleil, la pluie, la terre, les animaux, etc.) dans l'équilibre d'un jardin, l'impact de l'action humaine, etc. Ensuite il s'agira de former ces personnes sur les différentes espèces qui les entourent, sur la nécessité de ne pas hiérarchiser les espèces mais bien de les penser dans leur complémentarité. A la suite de mes recherches en ethnobiologie, il me paraît fondamental d'inclure dans la formation la dimension culturelle de ces plantes, les relations qui sont et qui ont été entretenues avec celle-ci. Cela nous amène donc dans un troisième temps à une réflexion autour des propriétés de ces plantes, leurs vertus médicinales, leurs utilisations présentes et passées, etc.

Il ne s'agirait pas seulement de penser le jardin, mais de réfléchir à la façon de conserver, de transformer, de cuisiner et de consommer ces plantes. La permaculture paysanne que

l'association promeut, peut donc entrer dans ce cadre de formation. Il s'agit de maintenir un savoir faire et des espèces. L'une des barrières à ce genre d'initiative est le manque de temps qu'un ménage est prêt à consacrer à son alimentation et à l'entretien de son espace extérieur. Des réunions participatives et autogérées pourraient être organisées de façon à échanger sur les plantes et à partager les expériences afin de maintenir une certaine dynamique avec les personnes formées ; pour également leur faire comprendre les enjeux des savoirs, avec l'amélioration de la qualité de vie par une alimentation plus saine dont la provenance est connue. Cela contribuerait à la vie du village.

3- L'espace forestier, entre légendes et préservation naturelle:

A- Présentation et place de l'espace forestier

Malgré sa superficie (52% de la surface totale de la Plaine des Grègues), l'espace forestier est de plus en plus réservé à certaines catégories de population (touriste, sportif). L'espace forestier de la Plaine des Grègues n'est pas homogène. Au cœur du Rond on trouve une petite forêt de chryptomeria (conifère en provenance du Japon, avec lequel on peut faire de l'huile essentielle, et dont le bois repousse les insectes tels que les termites). La municipalité y a aménagé des espaces de pique-nique, utilisés tous les week-ends par les habitants de la Plaine des Grègues.

De plus, l'une des conséquences du manque de gestion est le prélèvement des végétaux par les habitants (plantes médicinales, pour la construction, etc.). En effet, ils viennent faire des coupes d'arbres, de plantes dans la forêt pour un usage personnel. La destruction de ces espaces favorise l'installation de plantes invasives telles que le goyavier, le bringélier, le longose, les baies roses (ou poivre bourbon), le gingembre papillon, etc. Ces

espèces en provenance d'Asie et d'Amérique latine étouffent et récupèrent l'espace nécessaire aux espèces endémiques ou implantées depuis la colonisation sur l'île. Certaines d'entre elles changent progressivement de statut, notamment le goyavier, dont le fruit est utilisé pour les sirops, les confitures, les glaces et dont le bois souple sert à la construction de barrières. Cependant elles prennent le pas sur ces autres espèces, notamment endémiques qui progressivement disparaissent (exemple : « *Hugonia serrata* » appelée la liane de clé qui est une plante endémique protégée, très rare, et qui est présente dans la forêt de la Plaine des Grègues).

Cette forêt a subi de nombreuses coupes avant la mise en place d'une réglementation pour lutter contre le défrichage. A l'est, le manque de continuité de la forêt n'a pas permis le maintien de certaines espèces. Le défrichage s'accompagne généralement de l'utilisation d'intrant agricole, qui fragilise ces espèces forestières et tue sa faune. De plus, ce mitage agricole s'accompagne d'une forte pression urbaine et démographique, avec l'augmentation croissante du nombre d'habitants à la Plaine des Grègues.

Le département achète depuis 1995 ces espaces forestiers pour ensuite les classer en espaces naturels sensibles, notamment s'il y a des espèces endémiques comme à la Plaine des Grègues. Leur entretien est alors confié à l'Office National des Forêts (ONF), qui se charge de maintenir les chemins propres lorsqu'il y a des sentiers et de sanctionner les abus. Mais le département rencontre des réticences chez les habitants pour la vente de leurs terres agricoles, dont ils considèrent le prix trop bas par rapport à leur véritable valeur patrimoniale. Cet espace est classé Znieff de type 2 et Znieff de type 1 (annexe 1).

B- Petite histoire et activités touristiques :

La forêt a, avec le curcuma, une attractivité touristique. Certains sentiers de randonnées ont cependant été fermés, notamment ceux qui menaient à Roche Plate. La boucle

des margosiers est une randonnée de cinq heures, qui permet d'avoir une vue sur l'ensemble de la Plaine des Grègues (on peut apercevoir l'océan et Piton Rouge au Sud du village), mais également la Rivière des Remparts, qui forme la frontière avec Grand Coude. La seconde est un sentier de randonnée d'une heure qui permet de marcher au milieu des champs de curcuma, et donc de découvrir la plante qui sert à la création de l'épice. Mise à part la randonnée, l'une des parties de la forêt à l'est est utilisée régulièrement pour des parties de « airsoft » (jeu opposant deux équipes ou plus, avec des armes à petites billes).

L'une des raisons pour laquelle l'Est de la Plaine des Grègues n'a pas été davantage défrichée et urbanisée vient de l'histoire de la région. En effet, on racontait que les esprits des « esclaves marrons »⁴ hantaient la forêt, et qu'il était possible d'apercevoir la nuit des esprits transportant des cercueils. Ces légendes locales pourraient avoir pour origine l'installation de « marrons », pendant la période esclavagiste de l'île durant laquelle les esclaves fugitifs se réfugiaient dans les hauts, dans la forêt et les lieux escarpés pour échapper aux chasseurs de marrons. Il y aurait eu un groupe d'une quinzaine de marrons qui auraient vécu dans cette forêt, et qui auraient été tués par des chasseurs. La légende viendrait donc de ce cimetière d'esclaves fugitifs, et de la présence de mur en pierres non naturelles. Mais il n'y a jamais eu de recherche historique pour confirmer ou infirmer une telle histoire, et on ne peut savoir si ces constructions datent bien de cette période. Elles sont connues uniquement grâce aux histoires racontées aux enfants.

De façon plus contemporaine, la forêt de la Plaine des Grègues est associée à une seconde symbolique : celui des activités illégales. En effet, suite à la loi de 1954 sur la production d'alcool (loi abrogeant la transmission du droit à la production de l'alcool), certaines familles pour continuer de produire leur propre rhum, installaient de petites

⁴ Les « esclaves marrons » étaient des esclaves qui fuyaient les mauvais traitements et recherchaient la liberté dans les Hauts de l'île.

distilleries illégales dans la forêt et produisaient durant la nuit. La pratique a été abandonnée au fur et à mesure, du fait de dénonciations mais également d'un changement des pratiques de consommation. Cependant lorsque l'on demande aux anciens « s'il allaient dans la forêt ? », cela sous-entend pour eux qu'on leur demande s'ils avaient ou non une pratique illégale dans la forêt et très peu encore aujourd'hui assument avoir produit leur propre rhum dit « rhum marron ».

C- Projet de conservation de cet espace naturel sensible avec l'Office National des Forêts :

Aujourd'hui la forêt de la Plaine des Grègues ne fait pas l'objet d'un véritable projet, malgré plusieurs idées lancées par des associations et la volonté du département depuis 1995 de créer une cohérence. Une association peut signer un partenariat avec le Département et l'ONF pour créer des projets et gérer un espace naturel sensible.

L'objectif premier d'un projet touchant la forêt serait donc naturellement d'étendre la zone d'espace naturel sensible qui est « mitée » par des terres agricoles. Si c'est possible, faire en sorte que ces terres agricoles soient rachetées par la région, puis classer en espaces naturels sensibles, pour créer une continuité verte entre ce qui est déjà classé et la « forêt domaniale de la Plaine des Grègues ». Sur mes cartes, la vue d'ensemble de cet espace est bloquée par la déclaration en propriété privée et l'interdiction d'y entrer. Les informations que j'ai pu obtenir datent de dix ans⁵ et donc sont à prendre avec beaucoup de précautions. Je n'ai pu constater qu'un défrichage partiel de certaines parties de la forêt au profit de cultures de cannes à sucre, de cannes fourragères et de curcuma, ainsi que la construction d'un bâtiment agricole à l'entrée du domaine, ainsi qu'un élevage bovin au nord de la zone.

⁵ Rapport de Renaud Martin, « Contribution à la définition d'orientation de protection et de gestion de la forêt de la Plaine des Grègues », rapport de stage, Université de Saint Denis, 2005

Cependant s'il était possible de racheter les terres qui sont aujourd'hui en prairie ou en friche, il serait possible de construire un projet de plantation d'arbres et de plantes endémiques, qui abritent également l'un des oiseaux endémiques de la Réunion : le merle pays, qui a vu son habitat diminué avec la multiplication de peste végétale et l'installation du merle maurice. Il s'agirait de diminuer le nombre et l'impact d'espèces qualifiées de pestes végétales (goyavier, longose, bringélier, etc.), qui posent de véritables problèmes sur l'ensemble de l'île.

Un second projet pourrait s'ajouter à celui-ci. En effet, il ne s'agit pas seulement de diminuer l'impact de ces pestes végétales, mais également d'en trouver une utilité, qui pourrait intéresser les agriculteurs et les habitants de la Plaine des Grègues. Certaines de ces pestes végétales possèdent des propriétés qui peuvent être valorisées auprès d'un public plus large. Par exemple, l'huile essentielle de baies roses est anti-inflammatoire, tonifiante, aide à une bonne circulation du sang, antiseptique et antibactérienne (plante très utilisée au Pérou). Celle du gingembre papillon est considérée comme un antistress et aide à la confiance en soi. Le goyavier est celui qui bénéficie le plus d'une politique de valorisation. En effet, son fruit peut servir à la confection de glace, de sirop, de confiture, de pâte de fruit, etc., et son bois peut être utilisé pour la confection de gaulette, pour la fabrication de barrières et clôtures.

Photographie – pont en bois de goyavier sur la boucle des margosiers



Il ne faut pas opposer la défense des espaces naturels sensibles aux terres agricoles, car chacune participe au maintien d'une vie de village, d'une qualité paysagère et patrimoniale. Ils doivent être pensés en accord, pour maintenir une activité agricole dynamique et une biodiversité sauvage et domestique. Les forêts servent d'abris aux différents prédateurs, qui éliminent les insectes responsables de la destruction de certaines récoltes. La préservation d'un espace naturel sensible peut donc permettre l'apport d'un complément aux agriculteurs (exemple : utilisation du bois fourni par les pestes végétales).

Partie III- D'une agriculture proche de ces savoir-faire vers la biodiversité des espèces domestiques :

1- L'occupation agricole des sols et savoir-faire anciens :

A- Occupation agricole des sols

Tableau 2 – Récapitulatif des calculs de l'occupation du sol à la Plaine des Grègues

Catégorie	Surface (pixels)	%	Espèces	Variété	Sans forêt
Terres agricoles (1)	764675	13,4	100,0		28,9
Curcuma	332576	5,8	43,5	100,0	12,6
Curcuma pays	284811	5,0	37,2	85,6	10,8
Curcuma Inde	47765	0,8	6,2	14,4	1,8
Canne à sucre	157140	2,8	20,5		5,9
Arrow root	27394	0,5	3,6		1,0
Cultures vivrières	19431	0,3	2,5		0,7
Culture maraîchères	228134	4,0	29,8		8,6
Friches	403371	7,1			15,2
Terres agricoles (2)	262813	4,6	100,0		9,9
Prairies	200422	3,5	76,3		7,6
Canne fourragère	62391	1,1	23,7		2,4
Vergers	281963	5,0	100,0		10,6
Vergers agrumes	195588	3,4	69,4		7,4
Vergers bananes	86375	1,5	30,6		3,3
Forêt	3040136	53,4	100,0		
Forêt	3006319	52,8	98,9		
Espace naturel sensible	33817	0,6	1,1		
Bâti privatif	411615	7,2	100,0		15,5
Maison avec jardin créole	315629	5,5	76,7		11,9
Maison sans jardin créole	61749	1,1	15,0		2,3
Maison abandonnée	14863	0,3	3,6		0,6
Terrains constructibles	19374	0,3	4,7		0,7
Vie socio-économique	52026	0,9	100,0		2,0
Service public	30962	0,5	59,5		1,2
Commerces et entreprises	16587	0,3	31,9		0,6
Associations	4477	0,1	8,6		0,2
Total sols occupés	5216599	91,7			
Absence de données	185867	3,3			
Données non prises en compte	286659	5,0			
Total	5689125	100,0			
Total sans forêt	2648989				100,0

Le territoire de la Plaine des Grègues est composé de 53% de forêts, avec la forêt domaniale de la Plaine des Grègues, ainsi que l'espace naturel sensible situé au Sud Ouest. On ne peut penser la forêt sans penser les friches. En effet, elles se situent en grande partie en lisière de forêt. Cela s'explique par le relief, car les parcelles en friches les plus importantes se situent sur les territoires escarpés (notamment dans le Rond). Cela pose des problèmes au niveau de la prolifération des pestes végétales qui se développent sur les terrains en friche, et s'installent progressivement dans les forêts, en prenant la place des espèces indigènes et endémiques. Sur certains terrains en friche, l'absence de culture peut s'expliquer par une présence importante de pierres, mais qui pourrait être adaptée pour une culture de vergers ou d'un élevage de chèvres ou de volailles. Il existe différents niveaux de friches, l'ancienneté se calcule par la densité des arbres et fourrés, par la présence de pestes végétales et de « mauvaises herbes ». Cela pouvait porter à confusion pour certains terrains qui étaient laissés en jachère ou par exemple pour le curcuma où certains le laissaient mûrir sans s'occuper des adventices présents sur le terrain.

On observe une densification progressive du bâti le long des axes routiers. Historiquement, la structuration du bâti en milieu rural se voulait peu dense, avec des maisons entourées d'une cour importante. Aujourd'hui, on assiste à une fragmentation du cadastre de plus en plus importante et une conversion des terres agricoles en terrains constructibles. Les services publics sont peu nombreux : écoles, terrains de foot, parking destinés à la fête du curcuma principalement ; l'annexe de la mairie est fermée depuis quelques années. Les entreprises sont disséminées partout sur le territoire. On ne peut donc pas parler de centre ville.

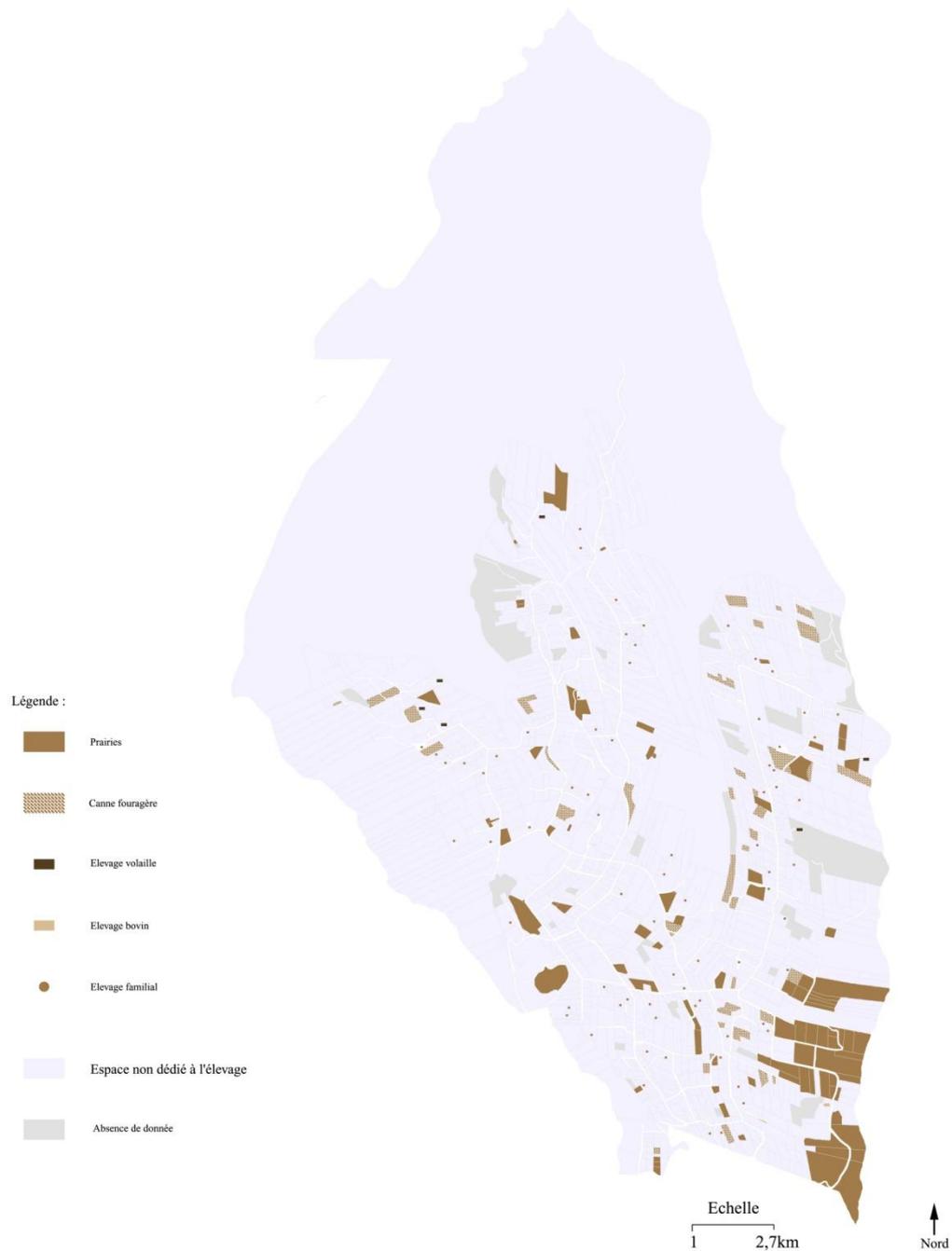
Les terres agricoles à destination de l'alimentation humaine restent avec 13,4%, la principale occupation du sol après l'espace forestier. La structuration du cadastre des terres agricoles est principalement de moyenne à petite surface. Celles-ci sont issues de la logique

de succession des terres agricoles : à la mort des propriétaires terriens, les terres étaient séparées équitablement entre leurs nombreux enfants, ce qui a conduit à leur division de plus en plus importante. Elles étaient découpées en longueur, avec une partie du haut d'un rempart ou d'une ravine et l'autre en direction de l'océan. Ceci explique la présence de parcelles en longueur dont une partie est plutôt forestière du fait du relief. Les terres agricoles sont plus importantes à la Petite Plaine et dans l'Îlet, alors que le Rond a aujourd'hui beaucoup de friches. Détail important, le Rond est la première partie de la Plaine des Grègues à avoir été habitée et elle est aujourd'hui la moins occupée, avec des maisons abandonnées notamment. On peut observer dans le sud un mitage urbain progressif des terres agricoles.

Globalement les vergers sont présents sur l'ensemble du territoire, avec une diversité de taille d'exploitation, allant du petit verger familial à l'exploitation de plusieurs tonnes de fruits. *A contrario* l'élevage est très localisé : le Sud-Est et au Nord-Ouest, avec également des bâtiments d'élevage à la Petite Plaine et dans le Rond. Dans les documents du département de la Réunion, la Plaine des Grègues est décrite comme un territoire d'élevage. C'était une réalité il y a encore une dizaine d'années, mais aujourd'hui certains bâtiments ont cessé toute activité et d'autres ont ralenti la production. On trouve donc principalement un élevage bovin au Sud-Est avec des prairies, et des élevages de volailles dans l'Îlet et dans la petite Plaine.

B- Disparition progressive de l'élevage à la Plaine des Grègues

La place de l'élevage à la Plaine des Grègues



Lorsque l'on fait l'inventaire des parcelles à destination de l'élevage, les zones de prairies sont plus importantes que celles de la canne fourragère. En effet, ce sont des parcelles de grande surface, elles représentent 76,3% pour les prairies contre 23,7% pour la canne

fourragère (de l'ensemble des surfaces à destination de l'élevage) et restent principalement localisées au Sud-Est de la Plaine des Grègues. Ces terres sont utilisées pour le fourrage de deux principaux élevages bovins situés au Sud-Est et dans la forêt de la Petite Plaine. La canne fourragère est une variété de canne, dont la forme est beaucoup plus fine et dense que les variétés de canne à sucre. Elle possède un meilleur rendement par rapport à certains fourrages importés. L'une des difficultés lors des relevés de terrain a été de rencontrer la canne fourragère à l'état naturel et en grande quantité sur des parcelles en friche, rendant compliquée la distinction entre culture fourragère destinée à l'élevage et terrain abandonné.

Il est important de nuancer cette carte par rapport à sa représentativité de l'élevage à la Plaine des Grègues. Elle n'a aucune prétention à l'exhaustivité pour plusieurs raisons. La première, nous l'avons vu, est que certains producteurs cultivent la canne à sucre comme canne fourragère. On ne peut donc pas savoir la surface exacte destinée à l'élevage. La seconde raison, vient de la difficulté de savoir avec exactitude les types d'élevage présents à la Plaine des Grègues, ainsi que leur bon fonctionnement. En effet, les nouveaux bâtiments destinés à l'élevage sont fermés, donc l'identification des espèces présentes s'est faite par l'ouïe, par l'observation de la présence ou non de silos à grains (élevage volaille) et de prairies (élevage bovin), etc. L'état de fonctionnement des exploitations n'est pas évident à appréhender. Certaines exploitations donnent l'impression d'être actives, mais en discutant avec les habitants, on découvre qu'elles ont fortement baissé leur activité et ont vendu une partie de leurs silos. De plus, lors des relevés de terrain, j'ai pu constater plusieurs bâtiments d'élevage conventionnel abandonnés. L'une des raisons semble venir des nombreuses plaintes déposées contre les éleveurs pour des nuisances sonores et olfactives, décourageant ainsi une partie des exploitants.

L'élevage familial se maintient de façon homogène sur la Plaine des Grègues. Mais là encore, mes relevés de terrains ne peuvent être considérés comme exhaustifs, car seuls les

élevages visibles ou sonores ont pu être répertoriés. Les animaux qui ont pu être relevés sont principalement des animaux de ferme : vache, chèvre, porc, poules, cannes, canards, pigeons, oies, faisan, lapin, cochon-dinde.

C- Les savoir-faire traditionnels présents

L'un des enjeux de cet état des lieux est la promotion des savoir-faire anciens. Ils participent à la compréhension d'un certain mode de vie, avec un rapport différent à notre environnement, et d'une technicité quotidienne liée aux besoins vitaux. Ces savoir-faire contribuaient au savoir global transmis d'une génération à l'autre, à l'intérieur de la cellule familiale et hors du système scolaire. Le passage à une forme de « modernité » et à l'urbanisation de la société sont souvent le vecteur d'une destruction de savoir-faire qui sont associés à une certaine forme de ruralité traditionnelle. La perte de ces savoir-faire a pour conséquence une perte d'identité de la population et de sa connaissance de son milieu écologique, entraînant un détachement à leurs enjeux environnementaux. Ceux qui ont connu ce mode de vie parlent d'une perte de valeurs de « solidarité, d'échange et d'entraide ». De plus, la perte de ces savoir-faire augmente la vulnérabilité de certains groupes sociaux face aux effets des crises économiques : dans les années 70, la connaissance de leur milieu permettait aux familles de trouver des ressources alimentaires dans la nature, ce qui n'est plus du tout une évidence aujourd'hui.

Cependant, aujourd'hui les personnes qui redécouvrent ces savoir-faire, qui cherchent à se former, sensibilisées à la question de la « mémoire », sont des personnes diplômées (bac +3 à bac +8). Ce sont des fonctionnaires, des médecins, des cadres d'entreprises, etc. A la Réunion, ce sont les métropolitains et les classes sociales élevées réunionnaises qui s'intéressent à ces savoir-faire anciens et qui participent aux formations (qui ont donc les moyens de payer). Soucieux des questions environnementales, ils les intègrent dans leur logique d'engagement. Une aspiration à une autre vie ressort de leur discours, à travers un rythme et un mode de vie

différents et plus sains. De la même façon que l'agriculture biologique semble être réservée aux catégories sociales aisées, ces formations peuvent paraître inaccessibles à d'autres catégories sociales. Les acteurs déjà implantés dans le territoire peuvent ainsi se sentir dépossédés des problématiques qui les concernent directement.

Cet état des lieux m'a permis de dresser une liste non exhaustive des savoirs qui ont été utilisés à la Plaine des Grègues et qui font l'objet aujourd'hui d'un certain regain d'intérêt.

- La distillation
- La transformation
- Le séchage et le broyage de plantes
- La médecine naturelle et la tisanderie
- Le tressage
- La confection d'outils
- Le taillage de pierres
- L'utilisation du moulin à maïs
- La construction de murs en pierres sèches
- La construction de maisons (paille de vétiver, bardeaux)
- La construction en bois de goyavier
- La production agricole : bouture, greffe

Pour ne pas perdre ces savoir-faire, il est important de les transmettre à un public large. C'est pourquoi le travail des médias est fondamental pour informer et sensibiliser sur la question de ces savoirs. Cependant il reste important que le travail de transmission se fasse dans la pratique. Il faut donc combiner un travail de collecte auprès de ces détenteurs de savoirs (films, enregistrements), mais aussi amener les gens dans la pratique, à les accompagner à en faire l'expérience.

2- Occupation des sols à travers le prisme des différentes espèces :

A- Répertoire des espèces étudiées :

- Le curcuma : (curcuma longa ou aromatica)

Le curcuma est une plante herbacée rhizomateuse vivace de la famille des zingibéracées. On utilise ses racines pour la consommation humaine au même titre que le gingembre. Originnaire du Sud de l'Asie, elle est la plante emblématique de l'Inde, qui en est le premier exportateur (le curry est composé de 30% de curcuma). Unique au monde, la variété cultivée à la Réunion a été introduite à la Plaine des Grègues au XIXème siècle par Joseph Hubert, gouverneur de la Réunion et naturaliste. Les exploitants la surnomment encore aujourd'hui « le safran péi (pays) ». Cette variété se distingue de sa sœur indienne par ses feuilles qui fanent pendant la période mai-juin. Cette variété a besoin d'une maturité de deux ans, contrairement à la variété indienne qui n'a besoin que d'une année.

Le curcuma est réputé sur l'ensemble de l'île pour sa qualité. Les réunionnais se déplacent massivement (des milliers de personnes) pour l'acheter lors de la fête du curcuma qui dure 4 jours au mois de décembre. Il constitue une ressource importante pour la Plaine des Grègues.

Cette épice est connue pour ces propriétés anti-inflammatoires et anti-oxydantes. Elle est utilisée dans les médecines traditionnelles chinoises et indiennes pour soigner les troubles digestifs. Des études effectuées sur la curcumine ont depuis démontré des propriétés anti-cancérogènes.

- Les brèdes :

Les brèdes regroupent un ensemble de légumes feuillus (utilisation des feuilles et des tiges tendres) comestibles, issus de dizaines de plantes. Plusieurs origines sont attribuées au terme « brèdes » apparu dans les Mascareignes au XVIIème siècle : il pourrait venir du mot « bredy » qui signifie herbe en malgache, le « bredo » en portugais (nom vernaculaire de

Amaranthus lividus), du nom grec (bliton) ou du latin (blitum) qui est à l'origine du mot français « blette » (que les réunionnais classent dans les brèdes). La chayotte (*sechiumedule*, christophine aux Antilles), plante vivace de la famille des cucurbitacées est très appréciée à la Réunion pour son fruit comestible et pour sa tige (qui était également séchée pour le tressage) et ses feuilles appelées « brède chou chou ». Il existe beaucoup d'autres variétés de brèdes telles que *lapsana communis* (lastron), *amaranthus viridis* (pariétaire), *solanum americanum* Mill. (morelle), *Acmella oleracea* (mafane), etc.

- L'arrow root (*Maranta arundinacea*) :

De la famille des marantaceae, l'arrow root ou rouroute pour les créoles réunionnais est une plante d'origine indienne. Ses rhizomes sont utilisés crus ou sous forme de féculé comme régulateur intestinal (diarrhée), comme adjuvant alimentaire ou cosmétique, et comme ingrédient en pâtisserie (« bonbon rouroute »). Ils favorisent la cicatrisation et la digestion. Les racines sont transformées en poudre à l'aide d'un fangourin, outil traditionnel de broyage (utilisé également pour la canne à sucre).

- Le maïs :

D'après les publications des années 80 du CIRAD, la variété de maïs cultivée à la Réunion est qualifiée de « maïs révolutionnaire ». Cette variété serait implantée depuis longtemps sur l'île (avant les années 70, période pendant laquelle émergent des variétés hybrides de maïs en provenance de métropole). Elle serait fortement résistante aux maladies. C'est une variété plus petite que les variétés hybrides. D'après les habitants, le maïs est décrit comme l'aliment de base, bien plus que le riz importé depuis la seconde guerre mondiale. On peut donc supposer que la variété cultivée à la Plaine des Grègues était une variété ancienne, bien que certains exploitants agricoles aient cultivé des hybrides. Il est donc difficile de connaître les variétés conservées au cours du temps, et qu'elles aient pu s'hybrider

entre elles. Max et Dolaine Fontaine considèrent avoir maintenu une variété ancienne mais sans aucune certitude.

- Les larmes de la vierge « *alpinia zerumbet* »

Appelée « larmes de la vierge » mais aussi « à tous maux », cette plante appartient à la famille des Zingibéracées. Elle est originaire de Chine et du Japon. Elle était utilisée pour former les haies de protection des maisons, contre les vents cycloniques mais aussi comme plante ornementale pour la beauté de ses grappes de fleurs. Aujourd'hui oubliée, cette plante doit son nom « à tous maux » aux propriétés médicinales de son huile essentielle, de ses feuilles, de sa fleur et de son rhizome, utiles contre la grippe et contre d'autres maladies (migraine, désordres intestinaux, infections, etc.). Elle fait l'objet d'une étude pour vérifier sa réputation de plante médicinale. Cette plante illustre, d'une certaine manière, l'abandon de l'utilisation de plantes domestiques.

- Le Vétiver (*chrysopogon zizanioides*) :

Cette plante d'origine indienne est de la famille des « poaceae ». Elle a été introduite au XIXème siècle. Ses racines peuvent s'enfoncer de deux à trois mètres dans la terre en quelques semaines. C'est pour cette raison qu'elle est utilisée contre l'érosion des sols, sur le bord des jardins et des ravines. Ses racines servent principalement à la distillation d'huile essentielle destinée à la parfumerie (serait bonne pour la peau). Ses racines peuvent également servir de répulsif contre les insectes à l'intérieur des maisons. Sa paille est progressivement réutilisée pour la construction des toits de chaume des paillotes créoles.

B- L'état des lieux de ces variétés :

Les différentes espèces cultivées à la Plaine des Grègues

Légende :

Vergers :

-  Vergers banane
-  Vergers agrumes
-  Vergers agrumes et curcuma

Agriculture à destination humaine :

-  Curcuma
-  Canne à sucre
-  Culture maraichère
-  Arrow root
-  Culture maraichère et arrow root
-  Arrow root et curcuma
-  Culture vivrière
-  Friche

Elevage

-  Canne fourragère
-  Prairie

 Occupation du sol non agricole

 Absence de donnée



La culture du curcuma est l'une des cultures emblématiques de la Plaine des Grègues. Elle représente 5,8% de l'occupation totale du sol de ce territoire, et 43,5% de l'occupation totale en terre agricole à destination humaine. Sa production se situe principalement au nord

de la Petite Plaine et sur les flans Est du Rond (passage de la boucle du curcuma). Il est possible de faire en culture intercalaire⁶ le curcuma sur des parcelles de vergers, mais aussi de canne à sucre et de légumineuses. Après le curcuma, le maraîchage représente 4% de la surface totale, soit la seconde culture des terres agricoles. Elles sont pour la grande partie diversifiées, le reste étant de la monoculture sur petites parcelles (rotation des cultures toute l'année). On trouve la culture de la chayotte, autrefois importante à la Plaine des Grègues. Sa paille servait à la confection de capeline, qui était ensuite exportée vers la métropole jusqu'à la fin de cette mode. On trouve également des légumes (courgettes, patates, etc.), et d'autres types de brèdes (morelle, pariétaire, etc.).

Il a été difficile de distinguer finalement les parcelles de maraîchage des parcelles destinées aux cultures vivrières, car on y trouve souvent du songe. Cependant il reste intéressant de distinguer les deux, pour le maïs et le manioc qui prennent des surfaces plus importantes. Le maïs a été une production centrale à la Plaine des Grègues, mais aujourd'hui on peut constater le peu de place qu'il représente. En effet, il représente 0,3% des surfaces totales, et 2,5% du total des surfaces agricoles. L'une des principales limites de cet état des lieux, est l'absence de prise en compte des rotations des cultures. Pour le cas du maïs, il peut être planté après la récolte de curcuma en septembre. Cette hypothèse est probable, mais reste à nuancer car en plantant après août, les champs de maïs risquent d'être détruits pendant la période cyclonique. Il serait donc intéressant de poursuivre cet état des lieux sur un temps plus long pour observer les rotations de cultures sur la Plaine des Grègues.

La canne à sucre forme 2,8% de la surface totale. Elle est cultivée sur des parcelles plus grandes principalement dans l'Ilet et le village, ainsi qu'à la Petite Plaine. Certains producteurs, rencontrés dans leurs champs, m'expliquaient qu'ils cultivaient la canne à sucre

⁶ Culture entre les rangs d'une première plante par une seconde plante complémentaire, se pratique de moins en moins

comme canne fourragère pour les animaux. On ne peut généraliser cette pratique, car la culture de canne à sucre donne droit à des subventions et permet de bénéficier d'un complément de revenu ; elle peut être récoltée plus tardivement que dans les bas de l'Île.

Les vergers agrumes restent majoritaires, avec 69,4% sur l'ensemble des surfaces dédiés aux vergers, contre 30% pour les vergers de bananes. Ils se composent de citronniers, d'orangers, de clémentiniers, de mandariniers et de pamplemoussiers. Les vergers agrumes et bananes ont fait l'objet d'importantes subventions, la Plaine des Grègues est la première à en avoir bénéficié, ce qui explique l'importance des vergers spécialisés depuis les années 90. J'ai observé des vergers (principalement familiaux) avec un ou deux arbres (avocatiers, goyaviers, etc.) que je n'ai pas jugé intéressant de représenter pour une question de surcharge visuelle de la carte. De plus ce sont principalement des cultures familiales dont il était question.

L'arrow root, qui dépasse en superficie les cultures vivrières, est principalement cultivée sur de petites parcelles, que l'on retrouve de façon homogène sur le territoire. Plus importante dans le passé, cette culture a tendance à diminuer et représente 0,5% de la surface totale. Elle est considérée comme une plante « lontan » (ancienne), connue pour ces gâteaux et « bonbons » (biscuit).

Le profil agricole de la Plaine des Grègues reste donc diversifié, sur des moyennes et petites parcelles. Il y a une spécialisation en curcuma, mais le maraîchage est plus important que la monoculture de canne à sucre, contrairement au profil agricole des bas de la Réunion.

C- Le projet d'un conservatoire des espèces domestiques à l'échelle du Sud Sauvage :

En observant les différentes espèces de plantes de la Plaine des Grègues, et en discutant avec ses habitants, on a pu constater la disparition progressive de certaines variétés, qui étaient bien implantées auparavant sur le territoire. Il faudrait poursuivre ce travail de relevés

sur plusieurs années, pour évaluer la progression ou la diminution de ce phénomène. Les espèces plus concernées sont le maïs, l'arrow root, le vétiver, et dans une moindre mesure le curcuma qui perd progressivement son statut de culture privilégiée.

La sauvegarde des savoir-faire anciens amènent donc à la nécessité de conserver ces espèces domestiques. L'une des pistes intéressantes seraient de mettre en place un conservatoire de faune et de flore anciennes menacées de disparition. Ce conservatoire devra donc être de taille suffisante et entretenu par une personne à temps plein.

Il faut donc dans un premier temps effectuer un travail important de recherches sur l'ensemble des espèces domestiques de la Réunion, concernées par ces savoirs faire (en collaboration étroite avec des tisanières, des producteurs, des artisans, etc.) en recueillant des témoignages sur : leurs propriétés, leur morphologie, leur physiologie, etc. Il est possible de mettre en place cette première phase de recherche en recoupant et en synthétisant les travaux déjà effectués sur le sujet.

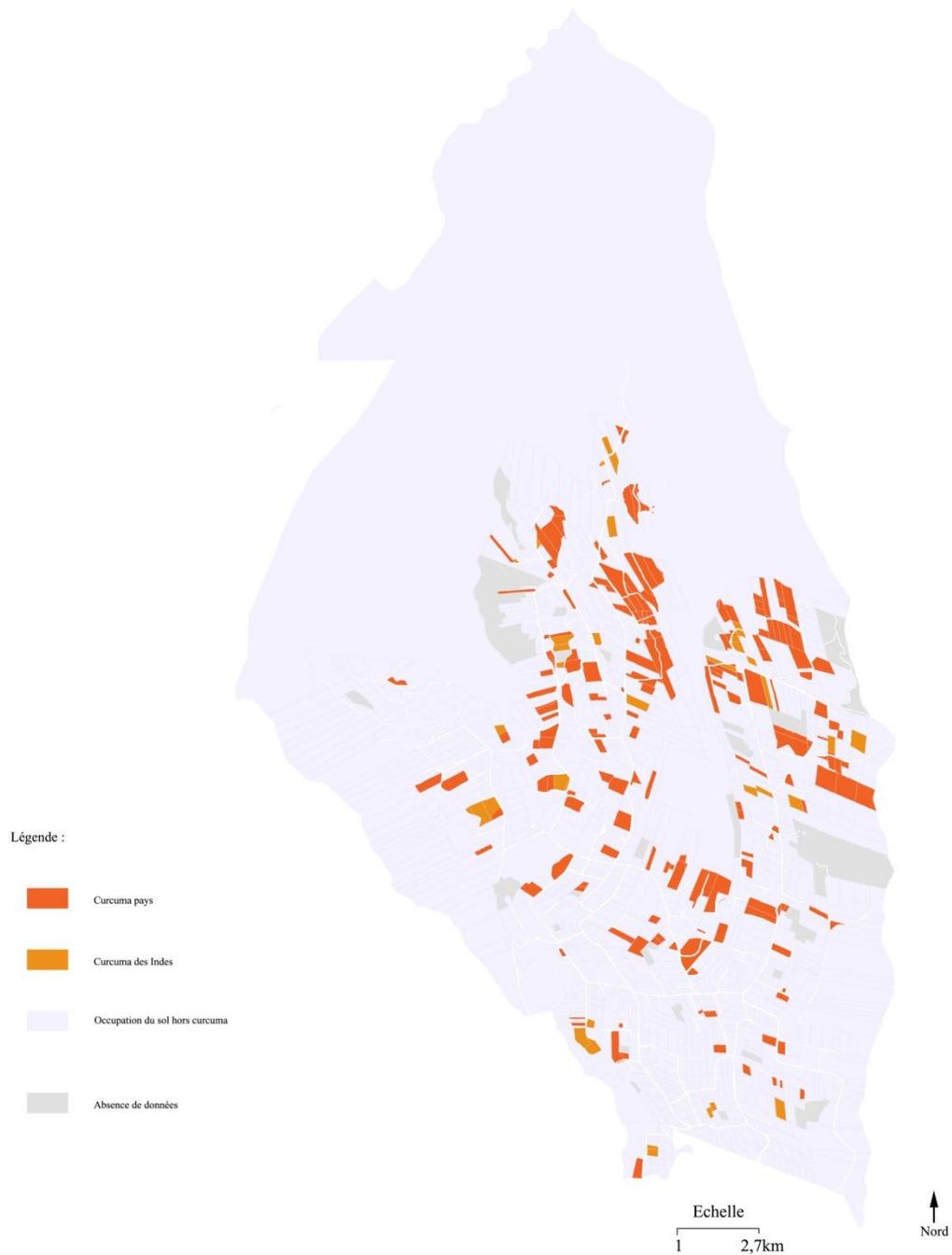
Dans un second temps, il sera nécessaire de trouver le lieu d'implantation de ce conservatoire. La grande complexité de cet exercice réside dans la diversité des besoins de chaque plante : la nature du sol, l'altitude, le climat, etc. Des terrains de moyenne altitude seraient les mieux adaptés à accueillir à la fois des espèces des Hauts et des Bas. Les plantes incompatibles pourront être réparties dans les jardins des membres de l'association ou dans des jardins privés d'adhérents à cette logique de conservation.

Et pour finir, une valorisation du conservatoire pourra être envisagée à travers un site internet (herbier en ligne) ; des vidéos sur les plantes et les savoir-faire ; l'organisation de visites ; des formations ; la production de graines, de boutures, de rhizomes et de tubercules dans le but de reproduire, de partager et de valoriser ces espèces au sein de l'association.

3- Le curcuma, ressource et spécificité de la Plaine des Grègues :

A- Analyse et répartition des deux variétés produites localement

Le curcuma, culture caractéristique de la Plaine des Grègues



Le curcuma pays reste la variété la plus cultivée à la Plaine des Grègues. Sa culture occupe 85,6% des surfaces destinées à la production de cette épice, contre 14,4% pour la

variété « curcuma des indes ». Les parcelles de curcuma des indes sont de taille moyenne, (et plus rarement de petite taille) contrairement au curcuma pays qui est cultivé sur de grandes ou de petites surfaces. On peut distinguer une multitude de taille d'exploitation. On dénombrait en 2011 une cinquantaine de producteurs, allant du gros producteur (vente en tonne) au petit producteur (vente uniquement lors de la fête du curcuma en novembre-décembre). La vente du curcuma fournit un revenu complémentaire à ces petits producteurs qui n'entretiennent pas toujours leurs parcelles cultivées (ne désherbent pas pendant la période de croissance de la plante).

En observant la carte des relevés, on constate que la culture du curcuma reste une activité des Hauts de la Plaine des Grègues, le Sud étant plus urbanisé avec des parcelles de plus en plus réduites contrairement à celles du Nord plus grandes, destinées à l'agriculture. On note cependant une réduction du nombre de producteurs de curcuma. En effet, une des exploitations les plus importantes de la région a vendu d'importants terrains agricoles pour les faire passer en terrains constructibles pour des logements sociaux. De plus, il y a une importante concurrence du curcuma de Madagascar, vendu 3 ou 4€ le kilo auprès des producteurs malgaches et revendu autour de 8€ à la Réunion (mais bien moins cher que le curcuma de la Plaine des Grègues qui est vendu 20€ le kilo). En effet, dans les années 80 la production de la Plaine des Grègues était évaluée à 70 tonnes par an (contre 12 aujourd'hui). Les producteurs ont débuté la vente dans les supermarchés de l'île. La production de la Plaine des Grègues ne suffisait plus à combler les besoins, et donc certains ont commencé à importer du curcuma de Madagascar pour compléter la vente. Le prix devenant de plus en plus intéressant, trois fournisseurs se sont concentrés sur l'importation (il existe 5 importateurs de curcuma sur toute l'île et trois d'entre eux sont implantés à la Plaine des Grègues, ce qui peut poser des problèmes pour vérifier la provenance du curcuma). Aujourd'hui, les supermarchés vendent uniquement le curcuma de Madagascar. La promotion du curcuma de la Plaine des

Grègues est donc dirigée principalement vers le tourisme et non pas vers les réunionnais, sauf lors de la fête du curcuma. La clientèle est donc principalement locale (Saint Joseph) et touristique, avec la vente chez le producteur, à la maison du curcuma ou lors des marchés forains du Sud Sauvage.

Tous ces éléments fragilisent la production globale de l'épice de la Plaine des Grègues. Le risque est donc que les parcelles de curcuma soient vendues au profit de terrains constructibles pour satisfaire une demande croissante, ne laissant place qu'à deux ou trois gros producteurs de curcuma à la Plaine des Grègues, avec la disparition des plus petits. Par leur diversité, ces petits producteurs détiennent la richesse des savoir-faire traditionnels et la mémoire de l'exploitation du curcuma à la Plaine des Grègues.

B- Savoir-faire liés au curcuma

Les deux variétés n'ont naturellement pas le même rythme de croissance ni le même rythme de récolte. Le curcuma de la Plaine des Grègues a besoin de mûrir pendant deux ans, contrairement au curcuma des Indes qui peut être récolté une fois par an. Le premier se récolte entre mai et août, alors que la récolte du second se fait en septembre. Le rendement du second peut être 3 à 4 fois plus élevé que celui de la Plaine des Grègues (celui-ci donne à peu près 500kg par hectare par an). Les rhizomes formés d'une mère et de doigts sont retirés de la terre à l'aide d'une pioche, d'un pic ou d'un croc. La mère est la partie la plus chargée en curcumine, elle sert à la fabrication du curcuma de luxe. Après arrachage :

- Certains producteurs laissent sécher les rhizomes au soleil avant de les secouer
- D'autres producteurs les lavent à l'eau.

Après cette étape, certains retirent les racines à l'aide d'un couteau alors que d'autres les brûlent à l'aide d'un chalumeau. Puis, ils effectuent un second nettoyage pour retirer les impuretés.

Le curcuma est alors haché en lamelles à l'aide d'un hachoir à lame (similaire à celui utilisé pour les betteraves en métropole). Les lamelles sont alors séchées.

Il existe trois méthodes pour sécher le curcuma :

- Le séchage au soleil (méthode traditionnelle) permet d'évacuer l'humidité des lamelles en une semaine environ. Cette méthode peut être problématique, car elle dépend énormément des conditions climatiques : en cas de pluie, il faut rentrer les lamelles à l'intérieur et attendre le retour du soleil (risque de pourrir).
- Le séchage sous serre dure deux jours
- Le séchage au four à 70° dure quelques heures

L'inconvénient des deux dernières méthodes est la perte de couleur et d'odeur, car les huiles essentielles du curcuma se volatilisent à 65°C. Le curcuma est suffisamment sec lorsqu'il craque dans la main, il est moulu en poudre très fine à l'aide d'un broyeur. A la Plaine des Grègues, trois broyeurs permettent à l'ensemble des producteurs de moulinier leur curcuma (un quatrième a été revendu).

Le curcuma est une épice centrale dans l'alimentation réunionnaise. On la trouve dans les caris, dans les gâteaux (« bonbon lontan » qui sont des biscuits au curcuma), pour faire du sirop, ou encore en poudre dans les yaourts pour les sportifs. C'est la principale épice de l'alimentation créole de la Réunion. En plus de son attrait gustatif, ses nombreuses propriétés font l'objet de recherches dans le domaine de la santé attirant un public de plus en plus large. La curcumine, principe actif du curcuma, aurait des propriétés anti-inflammatoires, anti oxydantes, anticancéreuses, anti-dégénératives, elle favoriserait le renouvellement cellulaire.

C- Projet de structuration collective des petits producteurs pour un maintien de la « variété pays »

Comme nous l'avons vu, le curcuma possède des qualités facilement valorisables auprès d'un public sensibilisé (autour d'un produit pour la cuisine mais aussi pour son côté « healthy »). La production de la Plaine des Grègues a diminué progressivement depuis les années 80, et risque de disparaître face à la concurrence extérieure. C'est pourquoi, pour ne pas perdre ces savoir-faire et cette variété unique de curcuma, il est important de penser différemment cette activité. Le projet de maison du curcuma avait pour objectif de regrouper les producteurs et à terme de parvenir à une filière « curcuma ». Seulement une structuration en filière risquerait d'homogénéiser des pratiques et de détruire ces savoir-faire, au détriment des petits producteurs et au profit des plus gros producteurs.

Il est intéressant de réfléchir à une structuration collective des petits producteurs dont l'objectif serait le maintien du curcuma à la Plaine des Grègues, par la valorisation de cette ressource et de ces savoir-faire diversifiés. Une coopérative agricole est plus appropriée qu'une structure associative, car elle permet plus de liberté et de flexibilité pour les prises de décision collectives. Il sera nécessaire d'établir une charte afin de répondre aux objectifs définis, en incluant la possibilité de rachat des terres agricoles par la coopérative, pour ainsi, favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs (démarche similaire dans l'association « Terres de lien »), vendre les terres à des producteurs de curcuma locaux et empêcher l'introduction du curcuma d'importation. Il peut être envisagé pour apporter une plus-value à cette coopérative de constituer un dossier pour obtenir une « labellisation bio » et donc d'accompagner ces producteurs vers une agriculture sans pesticides ni engrais. Ce curcuma bio serait proposé aux structures locales (associations, magasins, etc.). Ainsi, les petits producteurs ne seraient pas mis en concurrence, les savoir-faire et la production d'un curcuma

à haute valeur ajoutée seraient conservés face à la concurrence extérieure. Cela permettra également d'effectuer une communication collective, bénéfique pour l'ensemble de la Plaine des Grègues considérée ainsi comme terroir de haute qualité agricole.

Pour mettre en place ce projet de coopérative, il sera nécessaire d'étudier les pratiques de récolte et de séchage de la plante. Pour cela, il faudrait répertorier l'ensemble des producteurs de curcuma de la Plaine des Grègues, connaître leur production de curcuma, leurs cultures complémentaires, les interroger sur leurs pratiques, où ils vendent leur curcuma, comment ils le cultivent, etc. Le curcuma mériterait à lui tout seul un travail plus approfondi.

Conclusion :

- Bilan de cet état des lieux :

Cet état des lieux a permis de confirmer certaines intuitions de l'association : la disparition d'espèces directement liées aux savoir-faire traditionnels et la perte progressive d'une connaissance du milieu.

Le premier constat est donc la disparition d'espèces que l'on cultivait et que l'on utilisait quotidiennement, telles que le maïs, « l'arrow-root », les brèdes, etc. D'autres espèces encore suivent le même chemin, telles que le curcuma, du fait de la concurrence extérieure. Ce phénomène s'explique par la mutation des modes de vie et la diminution de l'activité agricole dans le profil socio-économique des habitants de la Plaine des Grègues.

Le second constat est que la disparition de ces espèces et de ces savoir-faire ne concernent pas seulement le secteur agricole, mais qu'il touche également l'espace privatif. En effet, en observant les jardins privatifs, on constate que les nouveaux arrivants abandonnent le jardin créole au profit de pelouses ou de cours bétonnées.

La relation particulière qui existait entre l'Homme et son milieu s'estompe avec la disparition des savoirs du vivant. L'objectif de l'association est donc de remettre ces savoirs au centre de la vie collective et de maintenir une biodiversité domestique. Pour ce faire, ce rapport a émis plusieurs projets dont :

- Créer un conservatoire de la faune et la flore réunionnaise
- Former les habitants de la Plaine des Grègues aux jardinages et aux savoir-faire
- Regrouper les petits producteurs en coopérative pour maintenir des variétés qui disparaissent

Ceux-ci représentent des portes que l'association choisira d'ouvrir ou non, mais donnent à voir une méthodologie possible à mettre en place pour les territoires du Sud Sauvage.

- Compétences acquises au cours du stage :

Ce stage m'a permis de développer une grande autonomie de travail. J'avais déjà acquis lors de mes études et de mes différents engagements associatifs une aptitude au travail en équipe. Cette expérience m'a au contraire poussée vers une autonomie presque complète, car mon tuteur de stage ne savait pas comment je pouvais lui être utile. Il avait des ambitions pour son association, mon rôle était d'une certaine manière de les mettre en mots et de les inscrire dans son territoire. L'une des remarques qui m'a été faite lors de ma présentation devant le conseil d'administration de l'association a été mon aptitude à comprendre leurs objectifs, de les justifier lors de mes analyses et de les intégrer dans des projets de développement local. Je pense être parvenue à comprendre ce que l'on attendait de moi, même si ce n'était jamais réellement mis en mots, et à utiliser mes compétences techniques pour formuler des projets cohérents avec les besoins de l'association.

La seconde compétence que j'ai pu acquérir lors de ce stage a été l'appréhension d'un territoire rural. Du fait de mon parcours universitaire, je m'étais davantage formée à étudier un espace urbain. En arrivant à la Plaine des Grègues, il m'a fallu remettre en cause toute cette méthodologie, pour qu'elle corresponde à mon territoire. J'ai dû faire appel à une culture beaucoup plus personnelle, à des aptitudes transmises par ma famille plus qu'à mon parcours universitaire à proprement parler. C'est ce qui m'a d'ailleurs permis de m'intégrer au sein de l'association mais aussi du village, bien que je ne sois pas une créole.

J'ai dû également faire preuve d'une grande flexibilité et d'adaptabilité par rapport aux changements de la commande. Le premier mois, mon tuteur et le conseil d'administration me parlaient de mettre en place des projets, puis au fur et à mesure des discussions autour de la

Plaine des Grègues on m'a signifié que ces projets étaient impossibles à mettre en place et qu'il était inutile de les penser à cause des tensions très fortes entre le président de l'association et le maire de Saint Joseph dont dépend la Plaine des Grègues. J'ai donc fait le choix de ne proposer qu'une méthodologie, comme modèle pour d'autres territoires du Sud Sauvage. Puis à la mi juillet, un mois avant la fin de mon stage, l'une des membres du conseil administratif a changé la commande et m'a demandé de faire des propositions à partir de mon analyse. J'ai donc pu être dans la proposition de projet de développement local, et pas seulement dans l'observation et l'analyse. Ces changements ont des répercussions sur mes propositions, car par manque de temps, elles n'ont pas pu être pensées dans leur globalité et dans leur aspect technique. Pour chacune des propositions, j'ai inclus des directions possibles que l'association peut choisir de suivre ou non. Cela reste incomplet, ce qui représente l'un des aspects les plus frustrants de ce stage.

- Réflexion autour de mon projet professionnel :

Ces trois compétences que j'ai pu développer lors de ce stage m'ont amené à une réflexion sur la cohérence de mon parcours universitaire. En effet, issue d'une licence pluridisciplinaire, j'avais suivi une option « droit international et libertés fondamentales » qui m'a conduit à m'engager dans l'égalité des droits, l'accès à la culture et l'éducation populaire. Ces trois aspects se sont retrouvés dans mon choix de poursuivre en Master 1 « d'urbanisme et de coopération internationale » à l'institut d'urbanisme de Grenoble. Le cadre de l'urbanisme ne m'a pas permis d'avoir une pensée plus globale du territoire, et surtout d'appréhender la dimension culturelle et sociale de la ville. C'est ce qui a justifié mon choix de suivre le Master 2 « Pratique du développement » à l'institut de géographie de Paris. J'ai choisi ce stage à la Réunion, pour la dimension culturelle de l'association, à travers la promotion du patrimoine et sa volonté de mettre une forme « d'éducation populaire » aux savoir-faire anciens. Ces quatre mois en compagnie de Max et Dolaine Fontaine, ont

cependant changé complètement ma façon de penser mon parcours universitaire. Il me paraît absurde aujourd'hui de penser la ville en dehors du monde rural, et inversement. L'insertion de problématiques urbaines dans un espace rural a une forte incidence sur l'évolution des modes de vie, et la disparition des savoir-faire liés à l'agriculture, principale activité en milieu rural (ce qui est de moins en moins le cas aujourd'hui). Cet état de fait est loin d'être une découverte, cependant elle m'a permis d'appréhender différemment la suite de mon projet professionnel.

En observant les personnes en formation permaculture et (re)découverte des pratiques anciennes, je me suis rendue compte qu'elles avaient connu dans leur enfance le milieu rural et qu'elles vivaient en milieu urbain. Il ne faut donc pas restreindre le patrimoine lié à l'agriculture à l'espace rural (dans l'idée de maintenir ces savoir-faire en milieu rural), mais bien de l'appréhender uniquement dans son aspect culturel, et dépasser ce clivage rural-urbain, qui a de moins en moins de consistance dans l'évolution des territoires (village dortoir, péri-urbain, etc.). Cela m'a conduite à revoir mon opinion sur l'agriculture urbaine, que je voyais comme une mode des urbanistes qui revisitaient les théories de ville poumon, et voulaient mettre du vert partout pour répondre aux envies marketing des élus. On m'a posé la question « mais est-ce qu'il ne faudrait pas laisser disparaître ces savoirs, parce que dans tous les cas, les modes de vie s'urbanisent et il n'est pas possible de ruraliser le mode de vie urbain ? ». Ces savoir-faire sont directement liés à une connaissance du milieu des plantes et des animaux, qui disparaissent progressivement au profit d'une logique de sélection des espèces de l'agriculture intensive. Plutôt que de lutter contre cette agriculture conventionnelle et ses monocultures, ou contre l'insertion des problématiques urbaines en milieu rural, il me paraît beaucoup plus facile de penser l'agriculture urbaine comme le moyen de maintenir cette biodiversité et de faire vivre différemment des savoir-faire qui sont liés avant tout à du vivant.

Je souhaite donc par la suite, mettre en relation mes connaissances en milieu urbain et mes nouvelles compétences, pour penser une autre manière de maintenir une biodiversité domestique, qui ne soit pas seulement la sauvegarde d'un mode de vie rural, mais bien de promouvoir une agriculture familiale et paysanne en milieu urbain. Celle-ci ne pourra jamais être compétitive face à l'agriculture conventionnelle rurale, ce qui lui permettra de rester à une échelle humaine et d'attirer des volontés sensibles aux problématiques écologiques. Je souhaite donc me former par la suite en agriculture. Pour ce faire, je souhaite effectuer un voyage en Amérique latine et en Amérique du Nord pendant plusieurs mois, pour aller découvrir les initiatives existantes d'agriculture urbaine.

Bibliographie

- Denise Grimaud, « Analyse du patrimoine de la zone ouest de Saint Joseph dans une optique de valorisation touristique », rapport de stage, Université de la Réunion, faculté de Droit et d'Economie, 2002-2003
- Renaud Martin, « Contribution à la définition d'orientation de protection et de gestion de la forêt de la Plaine des Grègues », rapport de stage, Université de Saint Denis, 2005
- Commissariat à l'aménagement des Hauts de la Réunion, « Les Hauts, un grand projet pour le développement durable de l'île de la Réunion », Programme de développement des Hauts ruraux, février 2008
- Daniel Vaxelaire, « L'histoire de la Réunion », édition Orphie, 2009
- Yves Colette, « Île de la Réunion, paysages et identités », Océan Edition, 2001
- « Les pailloles de l'île de la Réunion », Université française de l'Océan Indien, 1978
- Jacques Barrau, « Des îles comme sites propices à l'étude des relations entre les sociétés humaines et la nature », In : Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée, 42^{ème} année, 2000, Un terrien des îles, A propos de Jacques Barrau, p.49-64

Annexes

Annexe 1 : Extrait du rapport de présentation du PLU de Saint Joseph – « descriptif des Znieff »

« 0001-0079 PLAINE DES GREGUES (II)

INTÉRÊTS :

- Lambeau de forêt indigène très dégradée mais représentant l'une des ultimes reliques de ce type de forêt, à moyenne altitude, sur planèze, dans cette région.
- Bonne biodiversité végétale
- Grands arbres
- Oiseaux endémiques
- Espèces botaniques rares et (ou) légalement protégées
- Bonne régénération des plantes indigènes constatée malgré une invasion préoccupante par les pestes végétales.

DÉGRADATIONS ET MENACES :

- La situation de cet îlot forestier au milieu d'une région à fortes activités humaines (cultures, habitat, sylviculture) fait qu'il a subi et subi encore de graves perturbations : coupes de bois affectant les essences précieuses, petites clairières de défrichage, collectes de plantes, mutilations des ligneux à des fins médicinales, braconnage des orchidées et des oiseaux, piétinement, etc...
- De plus, la position de ce lambeau de forêt en bordure de rempart le rend vulnérable aux vents cycloniques. Tout cela se traduit par une invasion importante de plantes exotiques : Psidium, Lantana, Ardisia, Rubus, etc. »

« 0001-0083 PLAINE DES GREGUES

INTÉRÊTS :

- Reliquat de forêt primitive isolé au milieu d'activités humaines intensives.
- Il faut remarquer la présence d'espèces typiquement semi-xérophiles, habituelles dans les forêts mégathermes hygrophiles de moyenne altitude sous le vent. (Notons cependant l'absence de *Dombeya punctata* var. *lanceolata*).
- Quelques espèces rares : *Drypetes* – *Ochrosia* – *Hugonia*.
- Une des 4 stations connues de *Corymbis corymbosa* (Orchidée).

DÉGRADATIONS ET MENACES :

- Dégradations réalisées, en cours ou prévisibles : Défrichage pour l'agriculture toujours possible. Actuellement : coupes de bois, collecte d'orchidées, etc.

PROTECTIONS SOUHAITÉES :

- Arrêté de biotope.
- Rachat de la forêt par une collectivité locale. »

Annexe 2 : Fiche explicative sur la « Permaculture »

Les fondateurs de la permaculture sont Bill Mollison et David Holmgren, qui restent les deux références internationales en terme de permaculture. Elle se définit comme une méthode de conception agricole répondant aux besoins des êtres humains, tout en respectant la nature. Il s'agit d'établir des systèmes agricoles durables, pour une agriculture permanente à travers un « design » où les plantes et les animaux sont complémentaires. Elle s'inspire pour cela de l'écologie naturelle, et reprend des pratiques agricoles traditionnelles. La permaculture est donc une agriculture qui se vit localement, à travers une relecture des savoir-faire traditionnels et du contexte local.

Mais elle revêt également des aspects philosophiques et spirituels, pour penser plus largement une interaction respectueuse avec la nature. Elle repose sur trois piliers :

- Prendre soin de la Terre
- Prendre soin des Hommes
- Partager équitablement les ressources

L'association APPER définit la permaculture comme « une méthode économe de gestion d'habitats humains et de systèmes agricoles, inspirée de la biodiversité naturelle et de la tradition. Elle inclut une réduction importante des charges de consommation d'énergie et des intrants pour la production d'une nourriture riche et bio. Elle s'appuie sur des savoir-faire traditionnels, et sur des connaissances scientifiques pour développer une méthode de design écologique. Elle est donc proche de l'agriculture lontan où les gens produisaient en interrelations humaines tout ce dont qu'ils avaient besoin pour vivre sans aucune dépense. »